

**Gesundheits-
und Fürsorgedirektion
des Kantons Bern**

**Direction de la santé
publique et de la
prévoyance sociale
du canton de Berne**

Sozialamt

Office des affaires sociales

Rathausgasse 1
3011 Berne
Tél. +41 31 633 78 11
Fax +41 31 633 78 92
www.gef.be.ch
info.soa@gef.be.ch



Rapport sur l'aide sociale matérielle

2013, 2014 et 2015

Berne, le 2 décembre 2016

Table des matières

1	Introduction	4
1.1	Contexte	4
1.2	Structure.....	4
1.3	L'essentiel en bref	5
2	Glossaire	6
3	Evolution des cas	8
3.1	Nombre de bénéficiaires.....	8
3.2	Nombre de cas	8
3.3	Taux d'aide sociale.....	9
3.3.1	Taux de couverture	10
3.3.2	Durée d'octroi	10
3.3.3	Dossiers clos	10
4	Evolution des coûts et des revenus	12
4.1	Coûts bruts	12
4.1.1	Coûts par catégorie pour l'ensemble du canton	13
4.2	Revenus bruts	14
4.2.1	Revenus par catégorie pour l'ensemble du canton.....	15
4.3	Coûts nets	16
4.4	Système de bonus-malus	17
5	Evolution sociodémographique	18
5.1	Bénéficiaires de l'aide sociale selon le sexe	18
5.2	Bénéficiaires de l'aide sociale dès 18 ans selon l'état civil	18
5.3	Bénéficiaires de l'aide sociale selon la classe d'âge	18
5.4	Bénéficiaires de l'aide sociale selon la nationalité.....	19
5.5	Structure de l'unité d'assistance	19
5.6	Taux des ménages	19
5.7	Bénéficiaires de l'aide sociale dès 15 ans selon la situation professionnelle.....	20
5.8	Bénéficiaires de l'aide sociale dès 18 ans selon le degré de formation.....	20
5.9	Motif principal de la fin du versement de prestations d'assistance	21
6	Plan d'action de la SAP	22
6.1	Mesures déjà mises en œuvre.....	22
6.2	Mesures prévues	22
7	Annexe	23
7.1	Nombre de bénéficiaires.....	23
7.2	Taux d'aide sociale	24
7.3	Coûts nets par personne	26
7.4	Coûts bruts par personne	28
7.5	Revenus bruts par personne.....	30
7.6	Durée d'octroi	33

7.7	Taux de couverture.....	34
7.8	Dossiers clos	36
7.9	Bénéficiaires de l'aide sociale selon la classe d'âge : évolution 2006-2015	38
7.10	Besoin brut et besoin net selon la structure d'assistance.....	39

1 Introduction

1.1 Contexte

Suite à une intervention parlementaire¹, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) établit chaque année depuis 2009 un rapport sur l'évolution de divers indicateurs de l'aide sociale individuelle, notamment les coûts et le nombre de cas. Le décompte de l'aide matérielle par catégorie (DAMC) lui fournit depuis 2013 des données complémentaires, qui sont intégrées dans le rapport depuis 2014.

1.2 Structure

L'introduction expose le contexte et les principaux résultats. Elle est suivie d'un glossaire.

Le troisième chapitre met en lumière l'évolution des cas. Il contient des données et des commentaires sur le nombre de bénéficiaires, les taux d'aide sociale et de couverture ainsi que la durée d'octroi des prestations à l'échelle du canton et des régions administratives.

Le quatrième réunit des données et des hypothèses concernant l'évolution des coûts et des revenus, sur la base du décompte de l'aide sociale et du DAMC (charges et revenus par nature). Là aussi, le niveau d'agrégation des données est celui du canton et des régions administratives.

Le cinquième chapitre porte sur les paramètres sociodémographiques. On y trouve notamment les données de la statistique suisse de l'aide sociale pour le canton de Berne concernant le sexe, l'état civil, l'âge et la situation professionnelle des bénéficiaires.

Le sixième décrit les mesures prises ces dernières années ou prévues par la SAP pour optimiser le système de l'aide sociale.

Pour finir, l'annexe reprend les indicateurs figurant dans le troisième et le quatrième chapitres, agrégés au niveau des services sociaux. Les variations sortant de l'ordinaire enregistrées par certains d'entre eux par rapport à l'année précédente font l'objet de commentaires et d'hypothèses.

¹ Motion 041-2007 Pauli, Schliern (PBD) du 29 janvier 2007, *Contrôle des coûts de l'aide sociale individuelle*

1.3 L'essentiel en bref

- En 2015, les coûts bruts de l'aide sociale matérielle se sont élevés à quelque 645 millions de francs. Après déduction des revenus bruts (près de 195 mio de francs), il en résulte des coûts nets de quelque 450 millions de francs, soit une hausse de 4,3 millions de francs (1%) environ par rapport à l'année précédente.
- Le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale a diminué de 0,24 pour cent entre 2014 et 2015.
- Les coûts nets moyens par personne soutenue ont augmenté de 1,21 pour cent pendant la même période, puisqu'ils se montaient à 9600 francs en 2015. Si l'on considère les mois où une aide a effectivement été versée (9,1), on peut dire que le « bénéficiaire moyen » a reçu 1055 francs d'aide sociale par mois d'assistance effective en 2015.
- Les principaux postes de charges sont le forfait pour l'entretien (35,14%) et les loyers (27,61%), qui entrent pour quelque 63 pour cent dans le total, alors que les revenus provenant d'une activité lucrative et les autres prestations d'assurances sociales représentent 49 pour cent des revenus (respectivement 30,34% et 18,8%).
- Pour ce qui est du taux d'aide sociale, il a très légèrement baissé par rapport à l'année précédente pour atteindre 4,64 pour cent (4,68% en 2014).
- Les catégories les plus représentées parmi les personnes tributaires de l'aide sociale dans le canton de Berne sont les enfants et les adolescents, les ménages d'une personne, les travailleuses et travailleurs (dont une partie assume même une activité professionnelle à plein temps) et les personnes sans formation.
- Sur l'ensemble des bénéficiaires adultes de l'aide sociale, 28,7 pour cent exercent une activité lucrative.

Résultats pour l'ensemble du canton

	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Nombre de bénéficiaires	45 987	47 012	46 900	-0,24%
Taux d'aide sociale	4,61%	4,68%	4,64%	-0,04
Coûts nets moyens par personne et par an	CHF 9 813	CHF 9 485	CHF 9 600	+1,21%
Coûts bruts moyens par personne et par an	CHF 14 637	CHF 14 598	CHF 13 747	-5,83%
Revenus bruts moyens par personne et par an	CHF 4 824	CHF 5 113	CHF 4 147	-18,89%
Coûts nets moyens par personne et par mois d'assistance	CHF 1 078	CHF 1 031	CHF 1 055	+2,33%

Source : décomptes de l'aide sociale 2013-2015 établis par les communes

Taux d'aide sociale : le taux est établi par rapport à la moyenne annuelle de la population résidante selon le domicile civil (source : Direction des finances du canton de Berne). L'évolution entre 2014 et 2015 est exprimée en points.

Mois d'assistance : en 2015, on a dénombré au total 406 852 mois d'assistance. Chaque bénéficiaire a reçu une aide sociale pendant 9,1 mois en moyenne. Le montant de 1055 francs correspond donc aux coûts nets par personne et par mois d'assistance effective.

2 Glossaire

Bénéficiaire	Membre d'une unité d'assistance bénéficiant d'une aide financière. Synonymes : personne soutenue, personne tributaire de l'aide sociale.
Cas	Unité économique prise en considération pour l'attribution et le versement de prestations. Synonymes : dossier, ménage, unité d'assistance.
Coûts bruts par personne	Ensemble des coûts d'aide matérielle par personne (part cantonale et part communale confondues, avant la compensation des charges).
Coûts nets par personne	Différence par personne entre coûts bruts et revenus bruts.
Décompte de l'aide matérielle par catégorie (DAMC)	Comptabilité présentant la répartition des charges et des revenus de l'aide matérielle individuelle que les communes portent à la compensation des charges de l'aide sociale.
Dossier	Voir Cas.
Double comptage	<p>La statistique suisse de l'aide sociale admet dans certains cas deux dossiers pour une même unité d'assistance.</p> <p>Doublons dus à des critères temporels : le dossier est clos six mois après le dernier versement. Si la personne qui en a bénéficié touche à nouveau la même année une prestation sociale de la même commune, un nouveau dossier est ouvert, qui a valeur de nouveau cas.</p> <p>Doublons dus à des critères géographiques : la statistique de l'aide sociale repose sur les données cumulées d'une année d'enquête. Si une personne déménage à l'intérieur d'un même canton en cours d'année et qu'elle touche une aide sociale dans la commune de départ et dans la commune d'arrivée, elle est saisie deux fois dans la statistique. Elle n'apparaît cependant qu'une fois (dans la commune d'arrivée) dans les tableaux cantonaux.</p>
Forfait pour l'entretien	Somme nécessaire à assurer la subsistance.
Ménage	Voir Cas.
Mois d'assistance	Chaque mois au cours duquel un versement au moins a été effectué en faveur d'une ou d'un bénéficiaire de l'aide sociale.
Prestations circonstancielles	Prestations octroyées aux personnes tributaires de l'aide sociale ayant des problèmes particuliers en rapport avec leur état de santé ou leur situation économique ou familiale (p. ex. dépenses dues à la maladie ou au handicap, frais d'acquisition du revenu documentés, repas pris hors du domicile, assurance responsabilité civile, frais de garde d'enfants).
Revenus bruts par personne	Ensemble des revenus engrangés par personne dans le cadre de l'aide matérielle (versements de l'assurance-invalidité ou aide fournie par des proches, p. ex. ; part cantonale et part communale confondues, avant la compensation des charges)
Supplément d'intégration	<p>Supplément accordé aux personnes sans activité lucrative qui font des efforts particuliers d'intégration sociale ou professionnelle, pour elles-mêmes ou en faveur de leurs proches.</p> <p>Selon l'ordonnance sur l'aide sociale, les personnes dans le besoin sans activité lucrative ayant achevé l'école obligatoire ou ayant 16 ans révolus ont droit à un supplément d'intégration pour</p>

personnes sans activité lucrative de 100 francs par mois si elles font des efforts manifestes en vue de leur insertion sociale et professionnelle, assument des tâches de soins ou d'éducation dans le cadre d'un mariage ou d'un partenariat ou suivent une formation reconnue de degré secondaire ou tertiaire ; de 200 francs par mois si elles élèvent seules un enfant de moins de quatre ans, un enfant handicapé ou plusieurs enfants et ne peuvent exercer d'activité lucrative en raison de leurs tâches de soins ou d'éducation. Les personnes dans le besoin sans activité lucrative ayant achevé l'école obligatoire ou ayant 16 ans révolus ont droit à un supplément minimal d'intégration de 100 francs par mois dès lors qu'elles prouvent ne pas être en mesure de fournir une prestation d'intégration.

Système de bonus-malus	Dispositif visant à améliorer le rapport coûts-efficacité. Les dépenses enregistrées par les différents services sociaux sont comparées, compte tenu de la charge sociale de chaque commune. Un écart important par rapport à la moyenne donne lieu, selon qu'il est positif ou négatif, à un bonus ou à un malus. La SAP évalue l'efficacité de chaque service social en comparant les dépenses d'aide matérielle effectives par habitant avec les dépenses corrigées des facteurs structurels. Pour l'heure, le calcul des bonus-malus est suspendu pour des raisons juridiques et procédurales, vu les recours encore pendants.
Taux d'aide sociale	Part des bénéficiaires de l'aide sociale dans la population résidente permanente (exprimée en %).
Taux de couverture	Part du budget couverte par l'aide sociale (rapport entre le besoin net et le besoin brut). Le taux de couverture permet de saisir comment les besoins matériels d'une unité d'assistance sont remplis grâce aux prestations d'aide sociale. Sa valeur varie entre 0 et 100 pour cent. Plus elle est élevée, plus la part de l'aide sociale dans le revenu global de l'unité d'assistance est importante.
Unité d'assistance	Voir Cas.

3 Evolution des cas

Les multiples facteurs qui influent sur les cas d'aide sociale varient d'une région à l'autre et sont difficiles à quantifier. Si les ressources personnelles des ménages dans le besoin jouent un rôle, il convient aussi de mentionner l'évolution économique, sociopolitique et sociétale.

- **Conjoncture et marché du travail** : depuis longtemps déjà, les mutations structurelles du marché de l'emploi sont à l'origine, d'une part, d'une hausse des contrats précaires tels que contrats à durée déterminée et travail sur appel et, d'autre part, de la disparition pure et simple des activités requérant peu de qualifications. La capacité d'intégration du marché du travail diminue en conséquence.
- **Mutations sociales** : en ce qui concerne la migration, le nombre de demandes d'asile est à nouveau en forte hausse depuis quelques années vu les conflits en cours (en Syrie et en Erythrée, en particulier). Un bon nombre de ces personnes viennent en effet de pays dans lesquels elles ne pourront sans doute pas retourner avant longtemps. Beaucoup ne bénéficient pas d'un niveau de formation leur permettant d'accéder rapidement au marché de l'emploi. Une augmentation du taux et des dépenses d'aide sociale est ainsi à escompter.

3.1 Nombre de bénéficiaires

Région administrative	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Jura bernois	2 881	3 185	3 277	+2,89%
Berne-Mittelland	17 732	18 438	17 965	-2,57%
Emmental/Haute-Argovie	7 157	7 162	7 568	+5,67%
Oberland	7 002	6 861	6 793	-0,99%
Seeland	11 215	11 366	11 297	-0,61%
Canton	45 987	47 012	46 900	-0,24%

En 2015, une aide sociale a été versée à 112 personnes de moins qu'en 2014. La plus forte baisse a été enregistrée dans la région de Berne-Mittelland (-2,57%), la plus forte hausse dans celle de l'Emmental/Haute-Argovie (+5,67%)².

3.2 Nombre de cas

Région administrative	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Jura bernois	1 817	2 041	2 129	+4,31%
Berne-Mittelland	10 697	11 154	11 255	+0,91%
Emmental/Haute-Argovie	4 560	4 639	4 919	+6,04%
Oberland	4 500	4 462	4 514	+1,17%
Seeland	6 729	6 853	6 776	-1,12%
Canton	28 303	29 149	29 593	+1,52%

Le nombre de cas a augmenté de 1,52 pour cent par rapport à l'année précédente (+444). La région Emmental/Haute-Argovie affiche là aussi la plus forte progression (+6,04%)³.

² Cette augmentation est notamment due au fait que les communes de Bätterkinden, Utzenstorf, Wiler bei Utzenstorf et Ziebach ne sont plus affiliées au service social de Jegenstorf (Berne-Mittelland), mais à celui d'Untere Emme (Emmental/Haute-Argovie).

³ Voir note précédente

3.3 Taux d'aide sociale

Le taux d'aide sociale varie énormément d'un bassin de population à l'autre, ce qui reflète la grande hétérogénéité des conditions économiques et sociales au sein du canton.

On sait que le taux d'aide sociale est habituellement plus important dans les centres urbains et les grandes communes⁴, notamment pour les raisons suivantes :

- Les grandes communes présentent une proportion plus élevée de personnes peu ou pas qualifiées (notamment parmi certains groupes de migrantes et de migrants) ainsi que de familles monoparentales. Or ce sont là les principaux facteurs qui déterminent le taux d'aide sociale.
- Les centres urbains exercent en général un attrait sur les bénéficiaires de l'aide sociale (davantage de possibilités de travail et de formation, d'offres plus faciles d'accès et d'anonymat).
- Les réseaux familiaux et sociaux sont souvent plus développés à la campagne. Les citadines et les citadins peuvent moins facilement s'appuyer sur leur famille et leur environnement social.

Autres facteurs généraux influant sur le taux d'aide sociale selon la région :

- grande quantité de logements bon marché, qui tendent à attirer des personnes à bas revenu ou tributaires d'une aide sociale ;
- nombre élevé de foyers monoparentaux ;
- proportion importante de personnes de faible niveau de formation, d'origine étrangère ou à revenu relativement modeste voire sans revenu ;
- disparition d'emplois faciles d'accès et précarisation des conditions de travail ;
- mauvaise conjoncture.

Région administrative	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)	Taux d'aide sociale 2015 par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois	5,29%	5,79%	5,93%	+0,14	127,97%
Berne-Mittelland	4,40%	4,53%	4,48%	-0,05	96,62%
Emmental/Haute-Argovie	4,32%	4,29%	4,28%	-0,01	92,43%
Oberland	3,34%	3,26%	3,22%	-0,04	69,51%
Seeland	6,82%	6,84%	6,73%	-0,11	145,12%
Canton	4,61%	4,68%	4,64%	-0,04	100%

Le taux d'aide sociale a baissé de manière minime par rapport à l'année précédente (-0,04 point).

Le taux le plus élevé est enregistré par la région administrative du Seeland. Avec ses 6,73 pour cent, il dépasse de 45 pour cent la moyenne cantonale. Comme le montre une étude réalisée en 2013⁵, son niveau résulte de la conjonction d'un nombre comparativement élevé de facteurs de risque sociodémographiques et structurels, accentués en ville de Bienne, la plus grande commune de la région administrative, qui influe fortement sur le taux d'aide sociale du canton.

⁴ Données par service social : voir point 7.2 (annexe)

⁵ *L'aide sociale en ville de Bienne : analyse et mesures*, Ecoplan, 2013

3.3.1 Taux de couverture

Région administrative	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)
Jura bernois	81,97%	83,00%	85,63%	+2,63
Berne-Mittelland	75,83%	77,65%	77,24%	-0,41
Emmental/Haute-Argovie	75,56%	78,56%	78,83%	+0,27
Oberland	74,24%	76,21%	78,45%	+2,24
Seeland	78,85%	79,60%	79,90%	+0,30
Canton⁶	78%	80%	80%	--

Le taux de couverture n'est pas sans influence sur le coût de l'aide matérielle. Il est resté inchangé entre 2014 et 2015 en moyenne cantonale.

3.3.2 Durée d'octroi⁷

Région administrative	2013 (mois)	2014 (mois)	2015 (mois)	Evolution 2014-2015
Jura bernois	9,13	9,16	9,30	+1,43%
Berne-Mittelland	8,74	8,88	8,82	-0,64%
Emmental/Haute-Argovie	8,53	8,72	8,46	-2,91%
Oberland	8,35	8,54	8,55	+0,14%
Seeland	8,92	8,86	8,69	-1,90%
Canton⁸	9,1	9,2	9,1	-1,08%

Dans l'ensemble, on peut relever que la durée d'octroi de l'aide sociale tend à être relativement longue dans les villes et leurs agglomérations⁹. Il en résulte inévitablement des coûts d'aide matérielle plus élevés. La durée par personne a légèrement diminué en moyenne cantonale.

3.3.3 Dossiers clos

Les données s'avèrent plutôt hétérogènes pour ce qui est du nombre de bénéficiaires ayant quitté l'aide sociale dans le courant de l'année. On n'observe pas de clivage net entre ville et campagne¹⁰. En général, les personnes soutenues sortent de l'aide sociale pour trois raisons principales :

- amélioration de la situation professionnelle (la personne parvient à couvrir ses besoins grâce à son revenu),
- prise en charge par une assurance sociale (l'AI ou l'AC, le plus souvent),
- extinction de la compétence (déménagement, mariage, etc.).

⁶ Le total cantonal ne comprend pas de doubles comptages, contrairement aux résultats des régions administratives. C'est pourquoi il ne correspond pas exactement à la moyenne de ces dernières.

⁷ Durée moyenne d'octroi de l'aide sociale par personne, en mois (maximum : 12 mois)

⁸ Voir note 6

⁹ Données par service social : voir point 7.6 (annexe)

¹⁰ Données par service social : voir point 7.8 (annexe)

Région administrative	2013 ¹¹	2014 ⁹	2015 ⁹	Evolution 2014-2015 (points)
Jura bernois	20,39%	19,38%	22,67%	+3,29
Berne-Mittelland	20,91%	20,61%	22,70%	+2,09
Emmental/Haute-Argovie	23,23%	25,12%	24,32%	-0,80
Oberland	24,31%	25,78%	25,87%	+0,09
Seeland	18,92%	19,72%	20,57%	+0,85
Canton¹²	18%	19%	20%	+1

La proportion des dossiers clos a légèrement augmenté par rapport à 2014 (exception : Emmental/Haute-Argovie). Cette évolution correspond à une fluctuation normale sur une période de plusieurs années. Force est de constater que les bénéficiaires de l'aide sociale ont toujours plus de peine à se réintégrer dans le marché du travail depuis quelques années.

¹¹ Nombre de bénéficiaires faisant partie des dossiers clos par rapport au total des personnes soutenues. Source : Office fédéral de la statistique, Statistique de l'aide sociale, Résultats de la statistique de l'aide sociale 2015, Canton de Berne (ci-après statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne)

¹² Le total cantonal ne comprend pas de doubles comptages, contrairement aux résultats des régions administratives. C'est pourquoi il ne correspond pas exactement à la moyenne de ces dernières.

4 Evolution des coûts et des revenus

Le montant de l'aide sociale versée dépend en premier lieu de nombreux facteurs exogènes (évolution du marché de l'emploi, augmentation des séparations et des divorces, structure des systèmes de sécurité sociale intervenant en amont, mesures d'économie à ce niveau, etc.).

Les facteurs qui déterminent les coûts nets par personne et par an sont les suivants :

- le nombre de personnes dans le ménage (plus le nombre de personnes par unité d'assistance est grand, plus les coûts par personne sont bas). La moyenne cantonale était de 1,58 en 2015 ;
- la durée des prestations (plus la durée pendant laquelle une personne bénéficie de l'aide sociale est longue, plus les coûts sont élevés). La moyenne cantonale était de 9,1 mois en 2015 (9,2 en 2014) ;
- le taux de couverture. En 2015, 80 pour cent des besoins vitaux étaient financés par l'aide sociale en moyenne, comme en 2014 ;
- les cas isolés très coûteux, tels que les placements librement consentis (décidés d'un commun accord). De tels cas pèsent lourd dans la balance, en particulier dans les petits services sociaux ;
- les recettes (provenant par exemple de prestations d'assurances sociales ou de successions) ;
- le nombre de mois d'assistance.

4.1 Coûts bruts

Total par an

Région administrative	2013 (CHF)	2014 (CHF)	2015 (CHF)	Evolution 2014-2015
Jura bernois	44 489 473	46 013 021	45 023 695	-2,15%
Berne-Mittelland	264 561 216	271 565 571	249 500 243	-8,13%
Emmental/Haute-Argovie	98 317 579	97 901 956	101 316 329	+3,49%
Oberland	99 906 263	100 622 606	95 226 675	-5,36%
Seeland	165 825 070	170 172 563	153 674 238	-9,70%
Canton	673 099 602	686 275 717	644 741 180	-6,05%

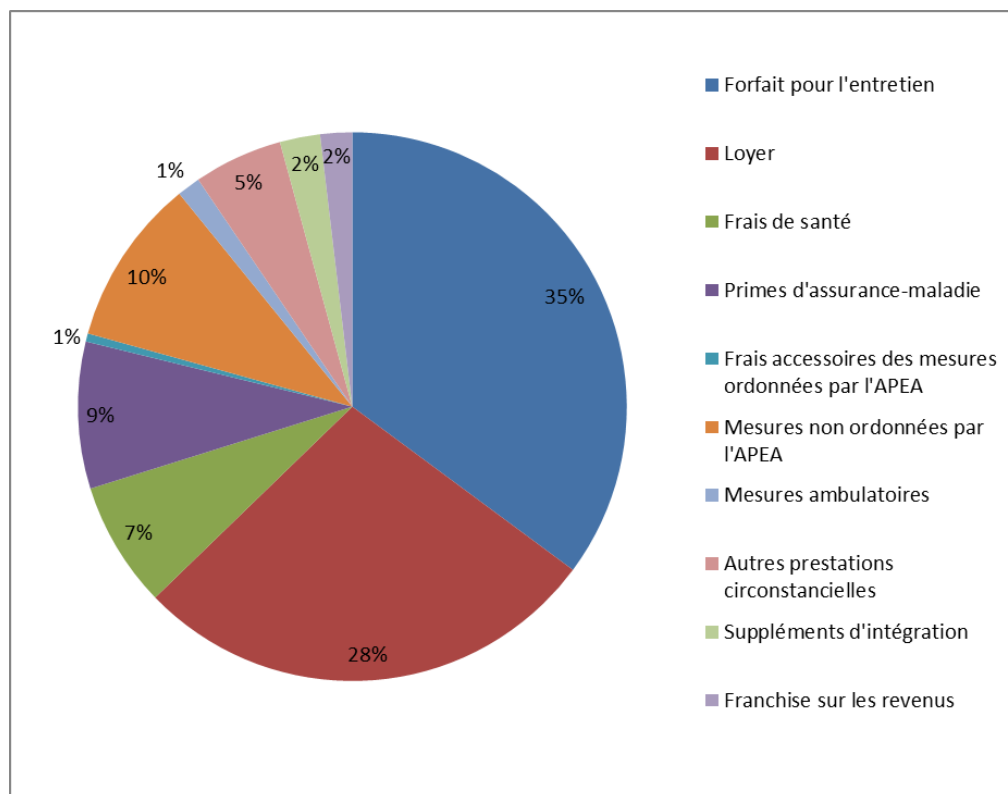
Coûts bruts par personne et par an

Région administrative	2013 (CHF)	2014 (CHF)	2015 (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts bruts 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois	15 442	14 447	13 739	-4,90%	99,94%
Berne-Mittelland	14 920	14 729	13 888	-5,71%	101,03%
Emmental/Haute-Argovie	13 737	13 670	13 387	-2,06%	97,38%
Oberland	14 268	14 666	14 018	-4,42%	101,97%
Seeland	14 786	14 972	13 603	-9,14%	98,95%
Canton	14 637	14 598	13 747	-5,83%	100%

Les coûts bruts par personne ont diminué de 5,83 pour cent par rapport à 2014. Pour les commentaires, voir les coûts nets (point 4.3).

4.1.1 Coûts par catégorie pour l'ensemble du canton

Charges par nature	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)
Forfait pour l'entretien	31,51%	31,80%	35,14%	+3,34
Loyer	25,66%	26,01%	27,61%	+1,60
Frais de santé	7,78%	7,47%	7,42%	-0,04
Primes d'assurance-maladie	13,03%	14,14%	8,65%	-5,50 ¹³
Frais accessoires des mesures ordonnées par l'APEA ¹⁴	1,83%	0,53%	0,48%	-0,05
Mesures non ordonnées par l'APEA ¹⁵	8,15%	9,15%	9,84%	+0,70
Mesures ambulatoires	0,99%	1,21%	1,37%	+0,16
Autres prestations circonstanciées	5,80%	5,52%	5,24%	-0,28
Suppléments d'intégration	3,50%	2,41%	2,37%	-0,04
Franchise sur les revenus	1,76%	1,77%	1,88%	+0,11
Total	100%	100%	100%	



Source : DAMC 2015

¹³ La diminution de ce poste de charges est due à un changement de système : jusqu'en 2014, l'entier de la prime était comptabilisé dans les charges, sans tenir compte des réductions individuelles ; celles-ci étaient transférées ultérieurement à la SAP, qui les inscrivait dans les revenus, sous forme d'écriture groupée. Depuis 2015, les réductions sont versées directement aux assureurs-maladie, qui les déduisent de la facture de prime.

¹⁴ Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mesures proprement dites sont financées directement par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et ne sont donc plus à comptabiliser dans cette rubrique, qui ne comprend plus que les frais accessoires des placements résidentiels ordonnés par l'APEA (vêtements, loisirs, vacances, etc.).

¹⁵ Cette rubrique englobe tous les coûts, y compris les frais accessoires, relatifs aux placements résidentiels d'enfants et d'adultes en institution ou en famille d'accueil qui n'ont pas été ordonnés par l'APEA.

Depuis 2012, les données récoltées dans le DAMC permettent de voir la répartition des dépenses d'aide matérielle entre les différentes catégories. Comme le montre le schéma ci-dessus, les deux postes les plus importants sont le forfait pour l'entretien (35,14%) et les loyers (27,61%), suivis par les coûts des placements librement consentis (9,84%) et les primes d'assurance-maladie (8,65%).

Le débat politique sur le niveau de l'aide sociale se focalise souvent sur le forfait pour l'entretien, mais aussi sur les autres prestations circonstanciées et les suppléments d'intégration. Or il s'avère que ces deux postes constituent respectivement 5,24 et 2,37 pour cent seulement du total des dépenses d'aide matérielle.

4.2 Revenus bruts

Total par an

Région administrative	2013 (CHF)	2014 (CHF)	2015 (CHF)	Evolution 2014-2015
Jura bernois	14 470 919	15 778 970	13 034 727	-17,39%
Berne-Mittelland	88 333 008	94 419 179	74 029 002	-21,60%
Emmental/Haute-Argovie	34 989 027	36 834 677	32 366 482	-12,13%
Oberland	35 740 828	38 008 689	33 993 138	-10,56%
Seeland	48 316 766	55 313 560	41 063 642	-25,76%
Canton	221 850 548	240 355 075	194 486 991	-19,08%

Depuis quelques années, il est de plus en plus difficile pour les services sociaux d'enregistrer des recettes (prestations d'assurances sociales, notamment), car beaucoup d'institutions intervenant en amont font également l'objet de mesures d'économies et de restructurations (à l'instar de l'AI et de l'AC).

La diminution globale de 19,1 pour cent des revenus est là aussi due en premier lieu au changement de système intervenu dans les réductions individuelles des primes d'assurance-maladie : jusqu'en 2014, l'entier de la prime était comptabilisé dans les charges, sans tenir compte des réductions ; celles-ci étaient transférées ultérieurement à la SAP, qui les inscrivait dans les revenus, sous forme d'écriture groupée. Depuis 2015, les réductions sont versées directement aux assureurs-maladie, qui les déduisent de la facture de prime. Tant les charges que les revenus du décompte de l'aide sociale ont ainsi baissé de quelque 43 millions de francs en 2015 au niveau de l'aide matérielle. Il s'agit là d'une opération pratiquement blanche en ce qui concerne la comptabilité de la SAP.

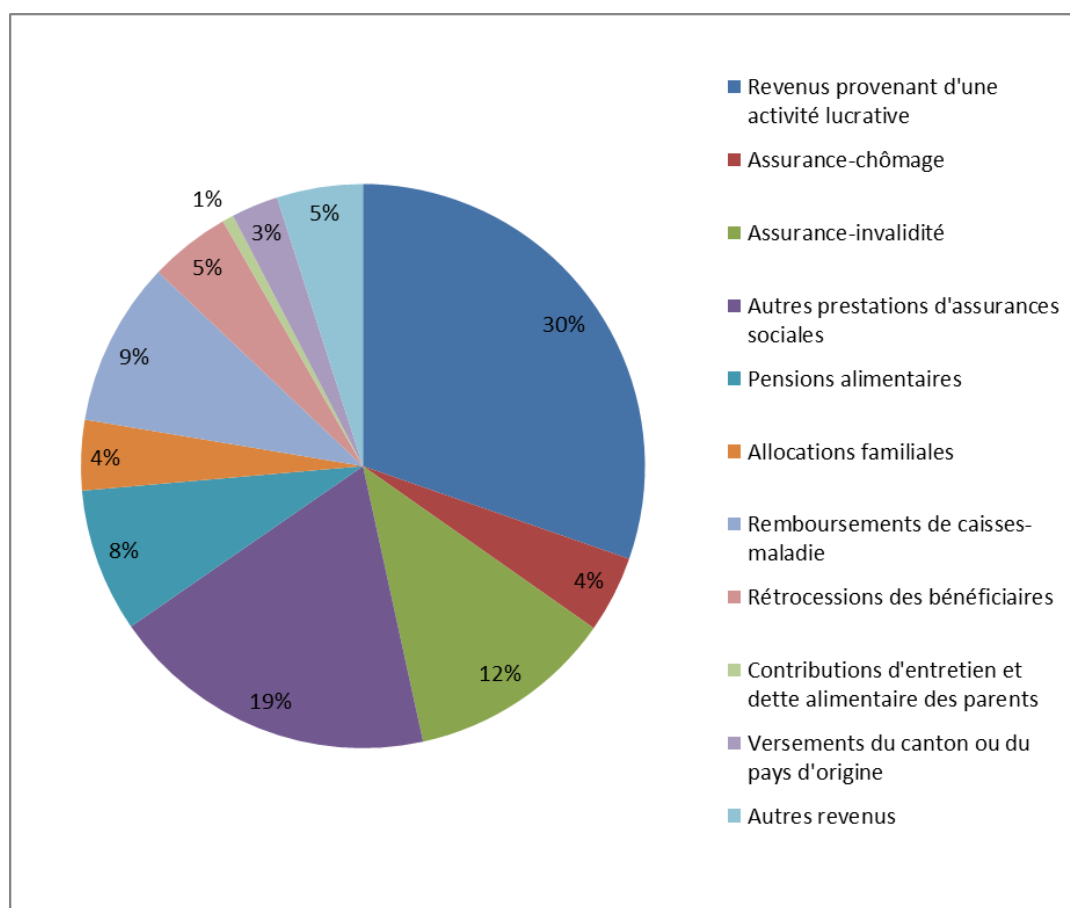
Revenus par personne et par an

Région administrative	2013 (CHF)	2014 (CHF)	2015 (CHF)	Evolution 2014-2015	Revenus bruts 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois	5 023	4 954	3 978	-19,71%	95,92%
Berne-Mittelland	4 982	5 121	4 121	-19,53%	99,37%
Emmental/Haute-Argovie	4 889	5 143	4 277	-16,84%	103,13%
Oberland	5 104	5 540	5 004	-9,67%	120,67%
Seeland	4 308	4 867	3 635	-25,31%	87,65%
Canton	4 824	5 113	4 147	-18,89%	100%

En 2015, les revenus bruts par personne s'élevaient à 4147 francs en moyenne cantonale, soit une baisse de 18,89 pour cent par rapport à 2014. C'est la région administrative du Seeland qui est la plus touchée (-25,31%).

4.2.1 Revenus par catégorie pour l'ensemble du canton

Revenus par nature	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)
Revenus provenant d'une activité lucrative	27,58%	25,99%	30,34%	+4,35
Assurance-chômage	4,86%	4,54%	4,40%	-0,14
Assurance-invalidité	11,19%	12,56%	11,84%	-0,72
Autres prestations d'assurances sociales	16,92%	20,82%	18,80%	-2,02
Pensions alimentaires	9,55%	9,02%	8,24%	-0,78
Allocations familiales	4,27%	3,75%	4,03%	+0,28
Remboursements de caisses-maladie	11,44%	9,91%	9,43%	-0,48
Rétrocessions des bénéficiaires	3,99%	3,57%	4,66%	+1,09
Contributions d'entretien et dette alimentaire des parents	0,78%	0,59%	0,65%	+0,06
Versements du canton ou du pays d'origine	3,30%	3,37%	2,69%	-0,69
Autres revenus	6,13%	5,88%	4,93%	-0,96
Total	100%	100%	100%	



Source : DAMC 2015

En 2015, les revenus provenant d'une activité lucrative représentaient 30,34 pour cent des recettes de l'aide sociale matérielle. Ils sont suivis par les autres prestations d'assurances sociales (18,8%)¹⁶.

4.3 Coûts nets

Total des coûts nets par an

Région administrative	2013 (CHF)	2014 (CHF)	2015 (CHF)	Evolution 2014-2015
Jura bernois	30 018 554	30 234 051	31 988 968	+5,80%
Berne-Mittelland	176 228 208	177 146 391	175 471 241	-0,95%
Emmental/Haute-Argovie	63 328 551	61 067 279	68 949 846	+12,91%
Oberland	64 165 436	62 613 917	61 233 537	-2,20%
Seeland	117 508 304	114 859 003	112 610 596	-1,96%
Canton	451 249 054	445 920 641	450 254 188	+0,97%

Dans l'absolu, les coûts nets ont augmenté de 0,97 pour cent par rapport à 2014. Les mutations du marché de l'emploi se traduisent depuis longtemps par une précarisation des conditions de travail et par la disparition des activités requérant peu de qualifications.

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale exerçant une activité lucrative est tombé de 35,5 pour cent en 2008 à 28,7 pour cent en 2015 dans le canton de Berne. Quant à la durée moyenne des prestations par personne soutenue, elle a augmenté, passant de 8,8 mois en 2010 à 9,1 mois en 2015.

Coûts nets par personne et par an

Région administrative	2013 (CHF)	2014 (CHF)	2015 (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts nets 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois	10 419	9 493	9 762	+2,83%	101,68%
Berne-Mittelland	9 938	9 608	9 767	+1,66%	101,74%
Emmental/Haute-Argovie	8 848	8 527	9 111	+6,85%	94,90%
Oberland	9 164	9 126	9 014	-1,23%	93,90%
Seeland	10 478	10 105	9 968	-1,36%	103,83%
Canton	9 813	9 485	9 600	+1,21%	100%

Les coûts nets par personne ont légèrement augmenté par rapport à 2014 (+1,21%), principalement en raison de la baisse des recettes.

En 2015, les coûts nets par personne et par mois se montaient à 800 francs (soit 9600 francs pour 12 mois) dans le canton de Berne. Il s'agit là d'un montant théorique, car on ne considère pas ici les mois d'assistance effective. Les coûts nets par personne et par mois d'assistance sont en réalité équivalents à 1055 francs (soit 9600 francs pour une moyenne de 9,1 mois).

En 2015, le « bénéficiaire moyen » a donc reçu 1055 francs d'aide sociale par mois d'assistance effective¹⁷.

Les coûts nets par personne varient d'un service social à l'autre, mais pas autant que les taux d'aide sociale.

¹⁶ Indemnités journalières, rentes et rentes partielles du premier et du deuxième pilier (assurance vieillesse et survivants [AVS], prévoyance professionnelle), de l'assurance-maladie et de l'assurance-accidents, prestations complémentaires, allocations pour impotents et allocations pour perte de gain

¹⁷ Besoin brut et besoin net selon la structure d'assistance : voir point 7.10 (annexe)

Plus le taux d'aide sociale est élevé, plus les coûts nets par personne le sont en principe aussi. Ceux-ci sont généralement plus importants dans les zones urbaines. Principales raisons de cet état de fait : dans les villes, le taux de couverture est supérieur à la moyenne, la durée des prestations est plus longue et les ménages comptent moins de personnes.

Les services sociaux avec un petit bassin de population enregistrent en règle générale des taux de couverture plus faibles et une durée d'octroi par personne plus courte, d'où des coûts nets moins élevés.

Il existe néanmoins des exceptions : certaines régions rurales affichent des coûts nets élevés. Il suffit en effet de quelques cas onéreux (tels des placements librement consentis) pour bouleverser les chiffres. C'est grâce au système de financement solidaire constitué par la compensation des charges de l'aide sociale que même les petites communes peuvent assumer ces situations.

4.4 Système de bonus-malus

Les milieux politiques et la population exigent toujours plus d'efficacité et de transparence de la part de l'administration. Lors de la réforme 2009 de la péréquation financière et de la compensation des charges, la SAP avait été chargée d'examiner si des mesures incitatives pouvaient être introduites dans l'aide sociale matérielle. Après avoir débattu de plusieurs modèles, le Grand Conseil a finalement renoncé à une franchise dans l'aide sociale au profit du système de bonus-malus, inscrit dans la loi sur l'aide sociale depuis le 1^{er} janvier 2012.

Le but du dispositif est d'améliorer la transparence et le rapport coûts-efficacité. Les services sociaux sont ainsi encouragés à optimiser les structures et les processus et, le cas échéant, à mieux cibler l'affectation des ressources et à générer de nouvelles recettes.

Les dépenses enregistrées par les différents services sociaux sont comparées, compte tenu de la charge sociale de chaque commune. Un écart important par rapport au montant estimé statistiquement donne lieu, selon qu'il est positif ou négatif, à un bonus ou à un malus. Concrètement, les coûts d'aide sociale par personne de chaque service social sont estimés compte tenu de sa situation spécifique (structure de la population, marché du logement). Les dépenses effectives sont ensuite comparées aux coûts escomptés. Lorsque l'écart ne dépasse pas 30 pour cent, le service social est réputé travailler de manière efficace, et il n'y a pas de conséquences financières. Si l'écart est plus important, le service social se voit attribuer un bonus (lorsque les dépenses effectives sont inférieures de plus de 30% aux coûts escomptés) ou infliger un malus (lorsqu'elles sont supérieures de plus de 30%).

Les résultats par service social ont été publiés pour la première fois dans le rapport sur l'aide sociale matérielle 2014. Six communes ont interjeté recours, en remettant en question non seulement le malus qui leur avait été infligé, mais aussi la méthode. La procédure de bonus-malus a donc été suspendue jusqu'à l'entrée en force des décisions sur recours. Les résultats ont été transmis aux services sociaux pour information, mais ne sont pas publiés.

5 Evolution sociodémographique

Les données sociodémographiques qui suivent, tirées de la statistique suisse de l'aide sociale 2013-2015, permettent de mieux comprendre l'évolution des coûts ainsi que la répartition régionale des personnes soutenues.

5.1 Bénéficiaires de l'aide sociale selon le sexe

Sexe	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Evolution 2014-2015 (points)
Femmes	49,7%	50%	50,3%	+0,3
Hommes	50,3%	50%	49,7%	-0,3

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

5.2 Bénéficiaires de l'aide sociale dès 18 ans selon l'état civil

Etat civil	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Evolution 2014-2015 (points)
Célibataire	41,4%	41,9%	42,5%	+0,6
Marié/e	36,8%	36%	35,4%	-0,6
Veuf / Veuve	1,6%	1,5%	1,4%	-0,1
Divorcé/e	20,2%	20,6%	20,7%	+0,1

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

5.3 Bénéficiaires de l'aide sociale selon la classe d'âge

Classe d'âge	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Evolution 2014-2015 (points)
0-17	32,2%	31,6%	31,6%	--
18-25	11,7%	11,2%	10,5%	-0,7
26-35	15,7%	16,2%	16,4%	+0,2
36-45	16,2%	15,9%	15,8%	-0,1
46-55	14,9%	15,3%	15,5%	+0,2
56-64	8,4%	8,8%	9,1%	+0,3
>64	1%	0,9%	0,6%	-0,3

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

Une grande partie des personnes tributaires d'une assistance matérielle sont des enfants et des adolescents. Grâce au système de prévoyance (AVS et prestations complémentaires), on recense en revanche très peu de personnes âgées parmi les bénéficiaires. La vieillesse constitue donc rarement un facteur de risque d'aide sociale dans le canton de Berne.

A noter cependant l'évolution des classes de 46 à 55 ans et de 56 à 64 ans : depuis 2006, la part des bénéficiaires de l'aide sociale ne cesse d'y augmenter (voir graphique au point 7.9 de l'annexe), dès lors que les personnes de ces âges représentent une proportion de plus en plus importante de la population. Dans la plupart des autres tranches, on constate un recul.

5.4 Bénéficiaires de l'aide sociale selon la nationalité

Nationalité	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Evolution 2014-2015 (points)
Suisse	60,2%	59,5%	58,5%	-1
Autre	39,8%	40,5%	41,5%	+1

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

Bien que le canton de Berne compte moins de personnes étrangères que de Suissesses et de Suisses parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, les premières y courent un risque proportionnellement beaucoup plus grand que les seconds d'en devenir tributaires, notamment du fait de leur moins bon niveau de formation, qui accroît la difficulté de trouver un travail. Sans compter que la population étrangère se compose souvent de familles nombreuses et qu'elle est davantage active dans des branches à faible valeur ajoutée (hôtellerie ou commerce de détail). Selon l'OFS, le canton de Berne y compte un nombre d'emplois supérieur à la moyenne, alors que les secteurs générant des revenus élevés (banques, assurances, informatique, etc.) sont moins développés en comparaison. Ce tissu économique ne manque pas de se répercuter sur le taux d'aide sociale dans le canton.

5.5 Structure de l'unité d'assistance

Structure de l'unité d'assistance	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Evolution 2014-2015 (points)
Personnes seules	64,4%	64,4%	65,7%	+0,3
Familles monoparentales	19,4%	19,0%	19,0%	--
Couples avec enfant(s)	10,6%	10,1%	9,9%	-0,2
Couples sans enfant	5,4%	5,4%	5,3%	-0.1

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

5.6 Taux des ménages¹⁸

Typologie des ménages	Taux 2013	Taux 2014 ¹⁹	Taux 2015	Evolution 2014-2015 (points)
Total des ménages sans personnes mineures			4,6%	--
Un adulte			6,3%	--
Deux adultes mariés			0,9%	--
Deux adultes non mariés			5,5%	--
Trois adultes ou plus			4,9%	--
Total des ménages avec personne(s) mineure(s)			7,4%	
Un adulte seul avec personne(s) mineure(s)			31,7%	--
Deux adultes mariés avec personne(s) mineure(s)			3,0%	--
Deux adultes non mariés avec personne(s) mineure(s)			9,7%	--
Trois adultes ou plus avec personne(s) mineure(s)			5,3%	--

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2015

¹⁸ Nombre de ménages qui touchent au moins une prestation de l'aide sociale par rapport à l'ensemble des ménages de la population résidente permanente

¹⁹ Ce taux n'est calculé par l'OFS que depuis 2015.

Ce sont les familles monoparentales qui ont le plus grand risque de devoir faire appel à l'aide sociale. Selon l'OFS, la probabilité pour ces personnes de devoir y recourir dans le canton de Berne est près de dix fois plus grande que pour les couples mariés avec enfant(s). En 2015, le taux atteignait 31,7 pour cent parmi les premières, alors qu'il se situait à 3 pour cent chez les seconds.

5.7 Bénéficiaires de l'aide sociale dès 15 ans selon la situation professionnelle

Situation professionnelle	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Remarques	Evolution 2013-2014 (points)
Personnes exerçant une activité lucrative ²⁰	28,1%	28,5%	28,7%	Dont 16% ²¹ travaillent à plein temps (taux d'occupation >89%)	+0,2
Personnes sans activité lucrative en quête d'emploi	33,0%	33,6%	34,2%		+0,6
Personnes sans activité lucrative ne cherchant pas d'emploi	38,9%	37,9%	37,0%	Cette catégorie comprend les bénéficiaires ayant d'autres personnes à leur charge, les rentières et rentiers, les personnes en incapacité de travail provisoire, les invalides, etc.	-0,9

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

Près d'un tiers des personnes de plus de 15 ans au bénéfice de l'aide sociale travaillent. Sur ce nombre, 16 pour cent (soit 1193 personnes, apprentis exclus) sont à plein temps (taux d'occupation >89%) et ne parviennent pas pour autant à assurer leur subsistance sans aide sociale (travailleurs pauvres ou « working poor »).

Plus d'un tiers des personnes soutenues n'ont pas d'activité lucrative et sont à la recherche d'un emploi.

Plus d'un tiers n'ont pas d'activité lucrative, mais ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il peut s'agir de bénéficiaires ayant d'autres personnes à leur charge comme les parents élevant seuls leurs enfants, d'invalides, de personnes en incapacité de travail provisoire, etc.

5.8 Bénéficiaires de l'aide sociale dès 18 ans selon le degré de formation

Formation	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Evolution 2014-2015 (points)
Sans formation	44,0%	43,9%	43,5%	-0,4
Formation professionnelle ou maturité	42,3%	42,5%	42,4%	-0,1
Université ou école supérieure	4,2%	4,2%	4,4%	+0,2

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

Sur tous les bénéficiaires de l'aide sociale dont le niveau d'éducation est connu, 43,5 pour cent sont sans formation, leur proportion atteignant environ 70 pour cent dans la classe d'âge des 18 à 25 ans (y compris les personnes en cours de formation). L'absence de qualification

²⁰ Apprentis inclus

²¹ Apprentis exclus

constitue ainsi l'un des principaux risques de dépendre de l'aide sociale. Les personnes concernées ne peuvent en général exécuter que des tâches simples et peu exigeantes. Leur réinsertion dépend donc de l'évolution du marché de l'emploi dans ce secteur. De plus, l'expérience montre que le taux de chômage des personnes sans formation est nettement supérieur à la moyenne.

Les indicateurs présentés aux points 5.1 à 5.8 attestent que l'aide sociale du canton de Berne sert de plus en plus à couvrir des risques structurels de pauvreté (chômage, emploi dans le segment des bas salaires, coût de l'enfant).

5.9 Motif principal de la fin du versement de prestations d'assistance

Motif	Proportion 2013	Proportion 2014	Proportion 2015	Remarque	Evolution 2014-2015 (points)
Amélioration de la situation économique	32,2%	30,6%	31,9%		+1,3
Versement d'autres prestations sociales	23,3%	25,0%	24,4%		-0,6
Fin des responsabilités du service social	34,9%	34,0%	34,0%	Déménagement, mariage, décès, etc.	--
Autre ou inconnu	9,6%	10,5%	9,7%		-0,8

Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2013-2015

L'aide sociale a pour objectif de subvenir aux besoins d'une personne et d'aider celle-ci à retrouver, dans toute la mesure du possible, son autonomie financière. Pour conférer une efficacité optimale à l'aide sociale, il est dès lors crucial de connaître les causes de la clôture des dossiers :

- Dans 31,9 pour cent de tous les cas réglés pour lesquels le motif est connu, le dossier a pu être bouclé suite à une amélioration de la situation économique (soit une hausse de 1,3 point par rapport à 2014).
- Dans 24,4 pour cent des autres cas, le dossier a pu être clos car le minimum vital était assuré par d'autres prestations sociales (en général l'AI, ou l'AC pour de courtes périodes transitoires).

6 Plan d'action de la SAP

6.1 Mesures déjà mises en œuvre

L'activité de contrôle et de révision déployée par la SAP auprès des services sociaux a été améliorée en continu ces dernières années.

- Depuis 2009, le Conseil-exécutif remet chaque année au Grand Conseil le présent rapport sur l'évolution de divers indicateurs de l'aide sociale individuelle, notamment les coûts et le nombre de cas par région administrative, avec des commentaires.
- En 2009, l'Office des affaires sociales du canton de Berne a mis en place, dans la compensation des charges de l'aide sociale, un contrôle axé sur le risque qui a amélioré sensiblement la qualité, tant pour les communes que pour les institutions subventionnées.
- L'inspection sociale a été introduite dans l'ensemble du canton en 2010.
- Depuis le 1^{er} janvier 2012, les coûts occasionnés par les examens médicaux d'une personne dans le besoin effectués par des médecins ou dentistes conseils (deuxième avis médical) sont admis à la compensation des charges.
- Depuis le 1^{er} janvier 2012 également, la SAP dispose d'un système de décompte de l'aide sociale plus détaillé (décompte de l'aide matérielle par catégorie). Cette structuration permet de présenter l'évolution des coûts avec plus de transparence encore (distinction entre forfait pour l'entretien, loyer, frais de santé, etc.). Depuis 2015, chaque service social reçoit une feuille d'évaluation individuelle des principales données du DAMC comprenant une comparaison avec l'exercice précédent
- Depuis le 1^{er} janvier 2012 toujours, les programmes d'occupation et d'insertion sont financés directement par le canton, qui peut ainsi mieux les piloter et proposer des prestations plus conformes aux besoins.
- Lors de la révision de la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges et de la loi sur l'aide sociale entrée en vigueur en 2012, le législateur a décidé d'introduire de nouveaux instruments :
 - Le système de bonus-malus corrige les effets pervers et incite les services sociaux à être efficaces et économes. Le présent rapport se focalise sur les coûts et les revenus en valeur absolue ainsi que sur le taux d'aide sociale par service social. Or les situations des services sociaux sont très variables. Il va de soi que Nidau ne fait pas face aux mêmes problématiques qu'Oberhasli, par exemple. Aussi le système de bonus-malus prend-il en considération les charges sociales. Comme indiqué précédemment, les coûts nets par habitant de chaque service social sont estimés compte tenu de ces charges. Les dépenses effectives sont ensuite comparées aux coûts escomptés pour déterminer l'efficacité. Les services sociaux particulièrement efficaces et économes sont récompensés, les moins efficaces pénalisés. Ce système de pilotage s'est appliqué pour la première fois en 2014 pour les exercices 2012 et 2013. La procédure est toutefois suspendue jusqu'à nouvel avis suite aux recours interjetés par quelques communes (voir point 4.4).
 - La transmission des données a également été clarifiée : si les bénéficiaires ne fournissent pas tous les renseignements nécessaires pour vérifier la subsidiarité des prestations, les services sociaux peuvent les obtenir sans leur accord.

6.2 Mesures prévues

- L'analyse des données présentée ici est transmise aux communes et aux services sociaux, et devrait conduire localement à des optimisations.
- Sur la base des résultats de 2015, des entretiens vont être organisés avec certaines communes ou certains services sociaux.
- Les priorités du processus de contrôle et de révision 2017 de la SAP se fonderont notamment sur les résultats de ces analyses.

7 Annexe

7.1 Nombre de bénéficiaires

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Jura bernois				
Centre Orval	293	263	389	+47,91% ²²
Courtelary	505	628	640	+1,91%
La Neuveville	252	283	287	+1,41%
Prévôté	676	737	743	+0,81%
Saint-Imier	499	541	567	+4,81%
Tavannes	481	530	441	-16,79% ²³
Tramelan	175	203	210	+3,45%
Total	2 881	3 185	3 277	+2,89%
Berne-Mittelland				
Belp	890	952	903	-5,15%
Berne	6 642	6 891	6 772	-1,73%
Bolligen	136	136	146	+7,35%
Ittigen	827	802	803	+0,12%
Jegenstorf	553	582	272	-53,26% ²⁴
Köniz	2 055	2 106	2 148	+1,99%
Konolfingen	624	633	558	-11,85%
Laupen	421	447	417	-6,71%
Münchenbuchsee	703	697	709	+1,72%
Münsingen	436	385	442	+14,81%
Muri	428	431	424	-1,62%
Oberdiessbach	190	207	209	+0,97%
Ostermundigen	1 236	1 339	1 337	-0,15%
Riggisberg	205	228	210	-7,89%
Schwarzenburg	244	254	261	+2,76%
Stettlen-Vechigen	163	156	157	+0,64%
Urtenen-Schönbühl	330	339	390	+15,04%
Wichtrach	169	186	209	+12,37%
Wohlen	509	489	465	-4,91%
Worb	525	635	588	-7,40%
Zollikofen	446	543	545	+0,37%
Total	17 732	18 438	17 965	-2,57%
Emmental/Haute-Argovie				
Aarwangen	597	669	667	-0,30%
Berthoud	1 293	1 266	1 307	+3,24%
Haut-Emmental	401	363	388	+6,89%
Herzogenbuchsee	463	387	393	+1,55%
Hindelbank	228	215	250	+16,28%
Langenthal	1 268	1 286	1 283	-0,23%
Langnau	340	292	302	+3,42%
Niederbipp	515	502	529	+5,38%
Niederönz	181	189	218	+15,34%
Oberes Langetental	214	125	116	-7,20%
Oesch-Emme	180	192	170	-11,46%
Roggwil	231	261	263	+0,77%
Rüdtligen-Alchenflüh	223	274	270	-1,46%
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	827	912	953	+4,50%

²² La forte augmentation du nombre de bénéficiaires est due au fait que la commune de Court n'est plus affiliée au service social de Tavannes, mais à celui de Centre Orval.

²³ La diminution du nombre de bénéficiaires est due au départ de la commune de Court (voir note précédente).

²⁴ La forte diminution du nombre de bénéficiaires est due au fait que les communes de Bätterkinden, Utzenstorf, Wiler bei Utzenstorf et Ziebach ne sont plus affiliées au service social de Jegenstorf, mais à celui d'Untere Emme.

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Untere Emme	196	229	459	+100,44% ²⁵
Total	7 157	7 162	7 568	+5,67%
Oberland				
Frutigen	328	357	345	-3,36%
Haut-Simmental	109	97	100	+3,09%
Heimberg	234	264	286	+8,33%
Interlaken/Jungfrau	1 351	1 284	1 282	-0,16%
Oberhasli	150	163	155	-4,91%
Oberhofen	259	219	206	-5,94%
Pays de Gessenay	122	139	138	-0,72%
Sigriswil	124	102	90	-11,76%
Spiez	799	745	706	-5,23%
Thoune	2 297	2 246	2 250	+0,18%
Uetendorf	335	351	362	+3,13%
Wattenwil	254	276	282	+2,17%
Zulg	640	618	591	-4,37%
Total	7 002	6 861	6 793	-0,99%
Seeland				
Aarberg	243	212	172	-18,87%
Bienne	6 353	6 378	6 384	+0,09%
Brügg	722	694	730	+5,19%
Büren	299	321	344	+7,17%
Cerlier	280	308	265	-13,96%
Ipsach	177	220	205	-6,82%
Longeau	395	431	389	-9,74%
Lyss	1 036	1 044	1 020	-2,30%
Nidau	838	844	813	-3,67%
Orpond	272	275	306	+11,27%
Perles	362	363	394	+8,54%
Schüpfen	238	276	275	-0,36%
Total	11 215	11 366	11 297	-0,61%
Canton	45 987	47 012	46 900	-0,24%

Dans les petits services sociaux, des variations modestes en termes absolus peuvent se traduire par des écarts relativement importants en pour cent (voir Aarberg).

7.2 Taux d'aide sociale

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)	Taux d'aide sociale 2015 par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois					
Centre Orval	6,22%	5,43%	4,88%	-0,55	105%
Courtelary	3,71%	4,57%	4,61%	+0,04	99%
La Neuveville	3,09%	3,44%	3,49%	+0,05	75%
Prévôté	6,66%	7,23%	7,34%	+0,11	158%
Saint-Imier	10,07%	10,71%	11,06%	+0,35	239%
Tavannes	5,73%	6,27%	8,18%	+1,91	176%
Tramelan	3,91%	4,51%	4,65%	+0,14	100%
Moyenne	5,29%	5,79%	5,93%	+0,14	128%

²⁵ La forte augmentation du nombre de bénéficiaires est due à l'affiliation des communes de Bätterkinden, Utzenstorf, Wiler bei Utzenstorf et Ziebach (voir note précédente).

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)	Taux d'aide sociale 2015 par rapport à la moyenne cantonale
Berne-Mittelland					
Belp	4,19%	4,41%	4,15%	-0,26	90%
Berne	5,18%	5,35%	5,21%	-0,14	112%
Bolligen	2,24%	2,24%	2,39%	+0,15	52%
Ittigen	7,49%	7,24%	7,14%	-0,09	154%
Jegenstorf	2,78%	2,91%	2,35%	-0,56	51%
Köniz	5,10%	5,19%	5,29%	+0,10	114%
Konolfingen	3,12%	3,13%	2,74%	-0,39	59%
Laupen	3,10%	3,25%	2,98%	-0,27	64%
Münchenbuchsee	5,08%	4,99%	5,00%	+0,01	108%
Münsingen	3,74%	3,30%	3,76%	+0,46	81%
Muri	3,28%	3,26%	3,21%	-0,05	69%
Oberdiessbach	3,24%	3,54%	3,55%	+0,01	76%
Ostermundigen	8,17%	8,27%	8,09%	-0,18	174%
Riggisberg	1,99%	2,21%	2,04%	-0,17	44%
Schwarzenburg	3,60%	3,66%	3,90%	+0,24	84%
Stettlen-Vechigen	2,09%	1,94%	1,90%	-0,04	41%
Urtenen-Schönbühl	5,02%	5,06%	5,79%	+0,72	125%
Wichtrach	1,60%	1,74%	1,95%	+0,21	42%
Wohlen	2,58%	2,47%	2,35%	-0,12	51%
Worb	4,66%	5,58%	5,15%	-0,42	111%
Zollikofen	4,47%	5,41%	5,39%	-0,03	116%
Moyenne	4,40%	4,53%	4,48%	-0,05	97%
Emmental/Haute-Argovie					
Aarwangen	5,96%	6,55%	6,38%	-0,17	138%
Berthoud	5,87%	5,70%	5,84%	+0,14	126%
Haut-Emmental	2,66%	2,42%	2,58%	+0,17	56%
Herzogenbuchsee	6,70%	5,56%	5,66%	+0,10	122%
Hindelbank	3,97%	3,67%	4,20%	+0,52	91%
Langenthal	7,19%	7,25%	7,21%	-0,05	155%
Langnau	3,76%	3,23%	3,34%	+0,11	72%
Niederbipp	3,72%	3,57%	3,71%	+0,14	80%
Niederönz	2,46%	2,51%	2,87%	+0,36	62%
Oberes Langetental	2,75%	1,98%	1,82%	-0,16	39%
Oesch-Emme	2,01%	2,11%	1,86%	-0,26	40%
Roggwil	4,01%	4,51%	4,50%	-0,01	97%
Rüdtligen-Alchenflüh	4,08%	4,95%	4,83%	-0,12	104%
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	3,38%	3,53%	3,69%	+0,17	80%
Untere Emme	3,43%	3,95%	3,19%	-0,77	69%
Moyenne	4,32%	4,29%	4,28%	-0,01	92%
Oberland					
Frutigen	1,55%	1,67%	1,62%	-0,06	35%
Haut-Simmental	1,34%	1,19%	1,24%	+0,05	27%
Heimberg	3,58%	4,01%	4,34%	+0,33	94%
Interlaken/Jungfrau	3,43%	3,23%	3,22%	-0,01	69%
Oberhasli	1,85%	2,03%	1,94%	-0,09	42%
Oberhofen	3,54%	3,01%	2,87%	-0,14	62%
Pays de Gessenay	1,36%	1,53%	1,52%	-0,02	33%
Sigriswil	2,64%	2,18%	1,91%	-0,27	41%
Spiez	4,13%	3,86%	3,66%	-0,20	79%
Thoune	5,17%	5,23%	5,20%	-0,03	112%

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)	Taux d'aide sociale 2015 par rapport à la moyenne cantonale
Uetendorf	3,14%	2,83%	2,92%	+0,09	63%
Wattenwil	2,64%	2,85%	2,86%	+0,01	62%
Zulg	3,05%	2,93%	2,78%	-0,15	60%
Moyenne	3,34%	3,26%	3,22%	-0,04	70%
Seeland					
Aarberg	2,65%	2,27%	1,81%	-0,45	39%
Bienne	11,56%	11,48%	11,41%	-0,07	246%
Brügg	7,50%	7,09%	7,38%	+0,29	159%
Büren	2,58%	2,74%	2,89%	+0,14	62%
Cerlier	1,87%	2,05%	1,73%	-0,31	37%
Ipsach	2,26%	2,78%	2,60%	-0,18	56%
Longeau	8,53%	9,10%	7,94%	-1,16	171%
Lyss	5,67%	5,68%	5,53%	-0,15	119%
Nidau	8,26%	8,27%	7,86%	-0,41	170%
Orpond	4,31%	4,33%	4,81%	+0,48	104%
Perles	9,26%	9,16%	9,77%	+0,60	211%
Schüpfen	1,82%	2,09%	2,05%	-0,04	44%
Moyenne	6,82%	6,84%	6,73%	-0,11	145%
Canton	4,61%	4,68%	4,64%	-0,04	100%

7.3 Coûts nets par personne

Région administrative / Service social	2013 ²⁶ (CHF)	2014 ²⁷ (CHF)	2015 ²⁸ (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts nets 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois					
Centre Orval	9 561	10 964	10 149	-7,44%	106%
Courtelary	9 698	7 342	7 706	+4,97%	80%
La Neuveville	11 390	9 768	10 710	+9,65%	112%
Prévôté	10 914	10 056	11 644	+15,78%	121%
Saint-Imier	10 126	9 236	9 184	-0,56%	96%
Tavannes	11 452	10 976	9 927	-9,56%	103%
Tramelan	8 624	8 620	8 565	-0,64%	89%
Moyenne	10 419	9 493	9 762	+2,83%	102%
Berne-Mittelland					
Belp	7 598	7 724	8 898	+15,20%	93%
Berne	11 922	11 515	11 267	-2,16%	117%
Bolligen	7 815	8 615	10 085	+17,07%	105%
Ittigen	9 115	9 136	9 968	+9,10%	104%
Jegenstorf	9 832	8 387	9 262	+10,43%	96%
Köniz	8 568	8 667	8 769	+1,18%	91%
Konolfingen	8 775	9 503	10 760	+13,23%	112%
Laupen	8 594	7 257	9 092	+25,28% ²⁹	95%

²⁶ Le décompte de l'aide sociale 2013 des communes a été révisé l'année suivante par la SAP, dont les corrections sont prises en compte dans les données 2013 du présent rapport.

²⁷ Le décompte de l'aide sociale 2014 des communes a été révisé l'année suivante par la SAP, dont les corrections sont prises en compte dans les données 2014 du présent rapport.

²⁸ La SAP n'a pas encore procédé à la révision des données des communes pour 2015, de sorte que celles-ci pourront encore subir quelques modifications, qui resteront toutefois minimes.

²⁹ Baisse du nombre de bénéficiaires et hausse des coûts dans certains postes du DAMC (forfait pour l'entretien et loyers, charges comprises)

Région administrative / Service social	2013 ²⁶ (CHF)	2014 ²⁷ (CHF)	2015 ²⁸ (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts nets 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Münchenbuchsee	7 055	7 106	7 744	+8,98%	81%
Münsingen	8 258	7 897	6 681	-15,40%	70%
Muri	9 607	9 083	7 975	-12,20%	83%
Oberdiessbach	7 894	7 837	7 469	-4,70%	78%
Ostermundigen	9 460	9 431	9 372	-0,63%	98%
Riggisberg	6 330	6 623	7 917	+19,55%	82%
Schwarzenburg	10 728	9 806	8 789	-10,37%	92%
Stettlen-Vechigen	8 570	7 819	8 595	+9,94%	90%
Urtenen-Schönbühl	8 826	9 695	8 510	-12,23%	89%
Wichtrach	6 959	8 486	8 151	-3,94%	85%
Wohlen	9 579	8 647	8 889	+2,80%	93%
Worb	10 311	8 231	8 418	+2,27%	88%
Zollikofen	8 942	7 090	9 514	+34,18% ³⁰	99%
Moyenne	9 938	9 608	9 767	+1,66%	102%
Emmental/Haute-Argovie					
Aarwangen	8 574	8 296	10 210	+23,07% ³¹	106%
Berthoud	10 573	9 935	10 384	+4,52%	108%
Haut-Emmental	8 435	6 986	8 210	+17,52%	86%
Herzogenbuchsee	8 404	8 861	8 962	+1,13%	93%
Hindelbank	8 989	7 876	6 155	-21,86%	64%
Langenthal	8 321	8 061	9 774	+21,25% ³²	102%
Langnau	8 934	8 825	8 159	-7,54%	85%
Niederbipp	8 877	8 458	8 508	+0,59%	89%
Niederönz	8 632	9 038	8 192	-9,37%	85%
Oberes Langetental	7 770	7 390	9 604	+29,95% ³³	100%
Oesch-Emme	5 595	7 133	7 435	+4,23%	77%
Roggwil	7 893	7 631	7 234	-5,20%	75%
Rüdtligen-Alchenflüh	11 136	10 667	10 357	-2,91%	108%
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	8 547	7 810	7 919	+1,40%	82%
Untere Emme	7 392	8 971	9 603	+7,04%	100%
Moyenne	8 848	8 527	9 111	+6,85%	95%
Oberland					
Frutigen	7 854	8 939	10 534	+17,85%	110%
Haut-Simmental	9 253	10 859	10 731	-1,18%	112%
Heimberg	11 198	9 502	8 537	-10,16%	89%
Interlaken/Jungfrau	8 221	8 295	8 507	+2,55%	89%
Oberhasli	9 876	10 293	11 167	+8,49%	116%
Oberhofen	7 986	7 541	8 665	+14,91%	90%
Pays de Gessenay	9 383	7 322	7 819	+6,78%	81%
Sigriswil	5 033	7 025	5 866	-16,50%	61%
Spiez	10 594	9 275	8 765	-5,50%	91%
Thoune	9 623	8 608	7 805	-9,34%	81%
Uetendorf	9 040	9 048	8 740	-3,41%	91%
Wattenwil	8 170	8 318	7 484	-10,02%	78%
Zulg	9 068	8 922	7 826	-12,29%	82%
Moyenne	9 164	9 126	9 014	-1,23%	94%
Seeland					

³⁰ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, indemnités journalières AI et rentes AI)

³¹ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, indemnités journalières AI et rentes AI)

³² Baisse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI)

³³ Baisse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI)

Région administrative / Service social	2013 ²⁶ (CHF)	2014 ²⁷ (CHF)	2015 ²⁸ (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts nets 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Aarberg	6 535	6 229	4 630	-25,68% ³⁴	48%
Bienne	11 281	11 275	10 869	-3,60%	113%
Brügg	8 252	8 143	9 221	+13,24%	96%
Büren	8 414	8 428	8 859	+5,11%	92%
Cerlier	9 647	9 743	9 521	-2,28%	99%
Ipsach	7 036	5 607	6 968	+24,27% ³⁵	73%
Longeau	8 732	7 633	7 962	+4,30%	83%
Lyss	10 181	8 859	9 373	+5,81%	98%
Nidau	9 614	9 510	10 060	+5,78%	105%
Orpond	9 960	9 723	7 340	-24,51% ³⁶	76%
Perles	13 359	10 044	8 586	-14,51%	89%
Schüpfen	9 379	7 797	8 109	+3,99%	84%
Moyenne	10 478	10 105	9 968	-1,36%	104%
Canton	9 813	9 485	9 600	+1,21%	100%

Dans les petits services sociaux, une seule recette ou dépense d'un gros montant peut se traduire par un écart important en pour cent. Les coûts nets par personne peuvent ainsi varier sensiblement d'une année à l'autre (voir Aarberg).

7.4 Coûts bruts par personne³⁷

Région administrative / Service social	2013 ³⁸ (CHF)	2014 ³⁹ (CHF)	2015 ⁴⁰ (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts bruts 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois					
Centre Orval	12 669	15 143	13 708	-9,48%	100%
Courtelay	13 519	11 313	10 239	-9,49%	75%
La Neuveville	17 264	17 559	16 555	-5,72%	120%
Prévôté	17 772	15 709	16 301	+3,77%	119%
Saint-Imier	13 366	12 635	12 105	-4,19%	88%
Tavannes	17 867	16 572	14 760	-10,93%	107%
Tramelan	13 270	13 597	13 821	+1,65%	101%
Moyenne	15 442	14 447	13 739	-4,90%	100%
Berne-Mittelland					
Belp	12 552	12 264	12 379	+0,94%	90%
Berne	16 337	15 833	14 645	-7,50%	107%
Bolligen	11 982	13 304	14 001	+5,24%	102%

³⁴ Baisse des coûts (primes de l'assurance-maladie de base, frais accessoires des mesures ordonnées par l'APEA) et hausse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI)

³⁵ Baisse des revenus (versements du canton ou du pays d'origine, indemnités journalières AI et rentes AI)

³⁶ Hausse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI, autres prestations d'assurances sociales)

³⁷ Les coûts et les revenus bruts ne sont guère comparables entre les services sociaux en raison des différents modes de comptabilisation. Seuls peuvent être mis en relation les coûts nets (voir tableau 7.3).

³⁸ Le décompte de l'aide sociale 2013 des communes a été révisé l'année suivante par la SAP, dont les corrections sont prises en compte dans les données 2013 du présent rapport.

³⁹ Le décompte de l'aide sociale 2014 des communes a été révisé l'année suivante par la SAP, dont les corrections sont prises en compte dans les données 2014 du présent rapport.

⁴⁰ La SAP n'a pas encore procédé à la révision des données des communes pour 2015, de sorte que celles-ci pourront encore subir quelques modifications, qui resteront toutefois minimes.

Région administrative / Service social	2013 ³⁸ (CHF)	2014 ³⁹ (CHF)	2015 ⁴⁰ (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts bruts 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Ittigen	13 319	14 185	13 508	-4,77%	98%
Jegenstorf	14 204	13 276	14 239	+7,26%	104%
Köniz	13 196	13 917	12 915	-7,20%	94%
Konolfingen	13 329	14 112	15 510	+9,91%	113%
Laupen	14 860	13 247	14 743	+11,29%	107%
Münchenbuchsee	10 942	11 741	10 790	-8,10%	78%
Münsingen	13 421	13 521	12 173	-9,97%	89%
Muri	19 767	18 747	14 815	-20,97%	108%
Oberdiessbach	11 499	11 692	12 095	+3,44%	88%
Ostermundigen	17 933	16 845	15 919	-5,50%	116%
Riggisberg	13 034	12 745	12 638	-0,84%	92%
Schwarzenburg	18 275	19 183	16 782	-12,52%	122%
Stettlen-Vechigen	12 239	13 525	12 666	-6,35%	92%
Urtenen-Schönbühl	11 320	12 391	10 415	-15,95%	76%
Wichtrach	12 274	13 472	11 793	-12,46%	86%
Wohlen	13 898	14 298	13 167	-7,91%	96%
Worb	14 640	13 230	12 712	-3,91%	92%
Zollikofen	14 882	13 403	13 883	+3,58%	101%
Moyenne	14 920	14 729	13 888	-5,71%	101%
Emmental/Haute-Argovie					
Aarwangen	13 460	12 806	13 282	+3,71%	97%
Berthoud	14 951	15 147	14 520	-4,14%	106%
Haut-Emmental	11 874	12 067	12 833	+6,34%	93%
Herzogenbuchsee	12 505	14 651	13 492	-7,91%	98%
Hindelbank	14 190	13 553	11 387	-15,98%	83%
Langenthal	14 423	13 886	14 235	+2,51%	104%
Langnau	12 263	13 131	11 384	-13,31%	83%
Niederbipp	13 053	13 685	12 600	-7,93%	92%
Niederönz	15 059	15 725	14 414	-8,34%	105%
Oberes Langetental	12 555	14 638	15 568	+6,35%	113%
Oesch-Emme	12 441	12 176	11 888	-2,36%	86%
Roggwil	12 624	11 962	11 151	-6,79%	81%
Rüdtligen-Alchenflüh	16 028	14 670	13 275	-9,51%	97%
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	13 932	12 587	12 299	-2,28%	89%
Untere Emme	11 830	12 543	14 765	+17,71%	107%
Moyenne	13 737	13 670	13 387	-2,06%	97%
Oberland					
Frutigen	13 322	14 682	15 473	+5,39%	113%
Haut-Simmental	14 681	15 720	14 386	-8,48%	105%
Heimberg	14 570	13 637	12 244	-10,21%	89%
Interlaken/Jungfrau	13 546	13 766	14 783	+7,39%	108%
Oberhasli	14 185	15 501	15 558	+0,37%	113%
Oberhofen	14 854	16 107	15 928	-1,11%	116%
Pays de Gessenay	14 681	15 720	14 386	-8,48%	105%
Sigriswil	14 206	12 383	11 912	-3,80%	87%
Spiez	11 263	10 533	11 964	+13,58%	87%
Thoune	14 741	16 130	15 583	-3,39%	113%
Uetendorf	16 896	16 790	16 874	+0,50%	123%
Wattenwil	14 071	14 376	12 958	-9,86%	94%
Zulg	12 512	13 049	12 677	-2,85%	92%
Moyenne	13 639	13 468	11 737	-12,85%	85%

Région administrative / Service social	2013 ³⁸ (CHF)	2014 ³⁹ (CHF)	2015 ⁴⁰ (CHF)	Evolution 2014-2015	Coûts bruts 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Seeland					
Aarberg	10 113	11 019	10 552	-4,23%	77%
Bienne	15 424	15 754	14 163	-10,10%	103%
Brügg	13 258	13 759	13 092	-4,85%	95%
Büren	13 852	13 824	12 482	-9,70%	91%
Cerlier	16 127	14 440	14 036	-2,80%	102%
Ipsach	12 885	11 273	10 683	-5,23%	78%
Longeau	13 368	11 726	11 609	-1,00%	84%
Lyss	15 308	15 540	13 979	-10,05%	102%
Nidau	13 331	14 060	14 327	+1,90%	104%
Orpond	13 102	13 493	11 242	-16,68%	82%
Perles	15 277	15 668	10 564	-32,58% ⁴¹	77%
Schüpfen	14 552	14 131	13 295	-5,91%	97%
Moyenne	14 786	14 972	13 603	-9,14%	99%
Canton	14 637	14 598	13 747	-5,83%	100%

7.5 Revenus bruts par personne⁴²

Région administrative / Service social	2013 ⁴³ (CHF)	2014 ⁴⁴ (CHF)	2015 ⁴⁵ (CHF)	Evolution 2014-2015	Revenus bruts 2015 par personne par rapport à la moyenne cantonale
Jura bernois					
Centre Orval	3108	4179	3559	-14,84%	86%
Courtelary	3821	3971	2533	-36,21% ⁴⁶	61%
La Neuveville	5873	7791	5845	-24,98% ⁴⁷	141%
Prévôté	6858	5653	4657	-17,61%	112%
Saint-Imier	3239	3399	2921	-14,07%	70%
Tavannes	6414	5595	4833	-13,62%	117%
Tramelan	4646	4977	5257	+5,61%	127%
Moyenne	5023	4954	3978	-19,71%	96%

⁴¹ Baisse des coûts (primes de l'assurance-maladie de base, autres prestations circonstanciées)

⁴² Les coûts et les revenus bruts ne sont guère comparables entre les services sociaux en raison des différents modes de comptabilisation. Seuls peuvent être mis en relation les coûts nets (voir tableau 7.3).

⁴³ Le décompte de l'aide sociale 2013 des communes a été révisé l'année suivante par la SAP, dont les corrections sont prises en compte dans les données 2013 du présent rapport.

⁴⁴ Le décompte de l'aide sociale 2014 des communes a été révisé l'année suivante par la SAP, dont les corrections sont prises en compte dans les données 2014 du présent rapport.

⁴⁵ La SAP n'a pas encore procédé à la révision des données des communes pour 2015, de sorte que celles-ci pourront encore subir quelques modifications, qui resteront toutefois minimes.

⁴⁶ Baisse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI, revenus provenant d'une activité lucrative)

⁴⁷ Baisse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI, revenus provenant d'une activité lucrative)

Berne-Mittelland					
Belp	4954	4540	3481	-23,33% ⁴⁸	84%
Berne	4415	4317	3379	-21,74%	81%
Bolligen	4167	4689	3915	-16,51%	94%
Ittigen	4205	5049	3540	-29,88% ⁴⁹	85%
Jegenstorf	4371	4889	4977	+1,82%	120%
Köniz	4629	5251	4146	-21,03% ⁵⁰	100%
Konolfingen	4554	4609	4750	+3,06%	115%
Laupen	6266	5990	5651	-5,65%	136%
Münchenbuchsee	3888	4635	3046	-34,27% ⁵¹	73%
Münsingen	5163	5624	5492	-2,35%	132%
Muri	10160	9664	6840	-29,22% ⁵²	165%
Oberdiessbach	3605	3855	4626	+19,99%	112%
Ostermundigen	8473	7414	6547	-11,69%	158%
Riggisberg	6704	6123	4721	-22,90% ⁵³	114%
Schwarzenburg	7548	9377	7993	-14,76%	193%
Stettlen-Vechigen	3669	5706	4071	-28,66% ⁵⁴	98%
Urtenen-Schönbühl	2495	2696	1905	-29,33% ⁵⁵	46%
Wichtrach	5315	4987	3642	-26,96% ⁵⁶	88%
Wohlen	4319	5651	4278	-24,30% ⁵⁷	103%
Worb	4329	4999	4294	-14,10%	104%
Zollikofen	5940	6313	4369	-30,80% ⁵⁸	105%
Moyenne	4982	5121	4121	-19,53%	99%
Emmental/Haute-Argovie					
Aarwangen	4886	4510	3072	-31,89% ⁵⁹	74%
Berthoud	4379	5213	4137	-20,64% ⁶⁰	100%
Haut-Emmental	3439	5081	4623	-9,02%	111%
Herzogenbuchsee	4101	5790	4531	-21,74% ⁶¹	109%
Hindelbank	5201	5677	5232	-7,84%	126%
Langenthal	6102	5825	4461	-23,42% ⁶²	108%
Langnau	3329	4306	3224	-25,12% ⁶³	78%
Niederbipp	4176	5227	4092	-21,71% ⁶⁴	99%
Niederönz	6428	6687	6222	-6,95%	150%
Oberes Langetental	4785	7248	5964	-17,71%	144%
Oesch-Emme	6846	5043	4454	-11,69%	107%
Roggwil	4731	4331	3916	-9,59%	94%

⁴⁸ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, allocations familiales)

⁴⁹ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, rétrocessions des bénéficiaires)

⁵⁰ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, assurance-chômage)

⁵¹ Baisse des revenus (assurance-chômage, autres prestations d'assurances sociales)

⁵² Baisse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI, revenus provenant d'une activité lucrative)

⁵³ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, revenus provenant d'une activité lucrative)

⁵⁴ Baisse des revenus (pensions alimentaires, autres prestations d'assurances sociales)

⁵⁵ Hausse du nombre de bénéficiaires (+15%)

⁵⁶ Hausse du nombre de bénéficiaires (+12%)

⁵⁷ Baisse des revenus (versements du canton ou du pays d'origine, pensions alimentaires)

⁵⁸ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, indemnités journalières AI et rentes AI)

⁵⁹ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, indemnités journalières AI et rentes AI)

⁶⁰ Baisse des revenus (versements du canton ou du pays d'origine, pensions alimentaires)

⁶¹ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, indemnités journalières AI et rentes AI)

⁶² Baisse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI, revenus provenant d'une activité lucrative)

⁶³ Baisse des revenus (remboursements de caisses-maladie, versements du canton ou du pays d'origine)

⁶⁴ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, remboursements de caisses-maladie)

Rüdtligen-Alchenflüh	4892	4002	2918	-27,09% ⁶⁵	70%
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	5385	4777	4380	-8,30%	106%
Untere Emme	4438	3572	5162	+44,51% ⁶⁶	124%
Moyenne	4889	5143	4277	-16,84%	103%
Oberland					
Frutigen	5468	5743	4939	-13,99%	119%
Haut-Simmental	5428	4860	3655	-24,79% ⁶⁷	88%
Heimberg	3373	4135	3708	-10,33%	89%
Interlaken/Jungfrau	5325	5471	6276	+14,73%	151%
Oberhasli	4309	5209	4391	-15,69%	106%
Oberhofen	6868	8566	7263	-15,21%	175%
Pays de Gessenay	4824	5061	4093	-19,12%	99%
Sigriswil	6231	3508	6098	+73,82% ⁶⁸	147%
Spiez	4147	6855	6818	-0,53%	164%
Thoune	7273	8182	9069	+10,84%	219%
Uetendorf	5031	5327	4219	-20,81% ⁶⁹	102%
Wattenwil	4343	4731	5192	+9,76%	125%
Zulg	4571	4546	3911	-13,95%	94%
Moyenne	5104	5540	5004	-9,67%	121%
Seeland					
Aarberg	3578	4789	5923	+23,66% ⁷⁰	143%
Bienne	4143	4479	3294	-26,46% ⁷¹	79%
Brügg	5006	5616	3870	-31,08% ⁷²	93%
Büren	5438	5396	3624	-32,84% ⁷³	87%
Cerlier	6480	4696	4515	-3,86%	109%
Ipsach	5849	5666	3715	-34,43% ⁷⁴	90%
Longeau	4635	4092	3647	-10,87%	88%
Lyss	5127	6681	4606	-31,07% ⁷⁵	111%
Nidau	3716	4550	4267	-6,22%	103%
Orpond	3142	3771	3902	+3,50%	94%
Perles	1918	5624	1978	-64,83% ⁷⁶	48%
Schüpfen	5173	6333	5186	-18,11%	125%
Moyenne	4308	4867	3635	-25,31%	88%
Canton	4 824	5 113	4 147	-18,89%	100%

Les revenus bruts peuvent varier fortement d'une année à l'autre en raison de recettes isolées d'un gros montant (indemnités journalières et rentes AI, versements du canton ou du pays d'origine, contributions d'entretien et dette alimentaire des parents ou rétrocessions des bénéficiaires, p. ex.), qui peuvent avoir un fort impact, surtout dans les petits services sociaux (voir notamment Perles).

⁶⁵ Baisse des revenus (revenus provenant d'une activité lucrative, assurance-chômage)

⁶⁶ Forte hausse des revenus (affiliation des communes de Bätterkinden, Utzenstorf, Wiler bei Utzenstorf et Ziebach au service social d'Untere Emme ; voir note 24)

⁶⁷ Baisse des revenus (indemnités journalières AI et rentes AI, allocations familiales)

⁶⁸ Baisse du nombre de bénéficiaires (-12%)

⁶⁹ Baisse des revenus (revenus provenant d'une activité lucrative, allocations familiales)

⁷⁰ Baisse du nombre de bénéficiaires (-19%)

⁷¹ Baisse des revenus (en particulier revenus provenant d'une activité lucrative)

⁷² Baisse des revenus (revenus provenant d'une activité lucrative, indemnités journalières et rentes AI)

⁷³ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, assurance-chômage)

⁷⁴ Baisse des revenus (revenus provenant d'une activité lucrative, indemnités journalières et rentes AI)

⁷⁵ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, pensions alimentaires)

⁷⁶ Baisse des revenus (autres prestations d'assurances sociales, assurance-chômage)

7.6 Durée d'octroi⁷⁷

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Jura bernois				
Centre Orval	9,26	9,33	9,21	-1,29%
Courtelary	8,35	8,16	8,36	+2,45%
La Neuveville	8,75	9,32	9,21	-1,18%
Prévôté	9,55	9,64	9,78	+1,45%
Saint-Imier	9,29	9,29	9,64	+3,77%
Tavannes	10,08	9,73	9,67	-0,62%
Tramelan	8,64	8,68	9,20	+5,99%
Moyenne	9,13	9,16	9,30	+1,43%
Berne-Mittelland				
Belp	8,94	9,30	9,41	+1,18%
Berne	9,29	9,35	9,14	-2,25%
Bolligen	7,64	7,95	7,53	-5,28%
Ittigen	8,44	9,17	8,86	-3,38%
Jegenstorf	9,26	8,50	8,11	-4,59%
Köniz	9,25	9,35	9,43	+0,86%
Konolfingen	8,98	8,70	8,91	+2,41%
Laupen	9,02	8,64	8,78	+1,62%
Münchenbuchsee	8,08	8,83	8,74	-1,02%
Münsingen	8,72	8,96	8,64	-3,57%
Muri	9,82	9,29	9,06	-2,48%
Oberdiessbach	8,31	8,69	8,52	-1,96%
Ostermundigen	8,88	9,15	9,47	+3,50%
Riggisberg	8,61	8,40	8,74	+4,05%
Schwarzenburg	8,99	9,79	9,09	-7,15%
Stettlen-Vechigen	7,99	8,15	8,65	+6,13%
Urtenen-Schönbühl	9,02	9,71	9,14	-5,87%
Wichtrach	7,92	8,36	7,89	-5,62%
Wohlen	8,79	8,70	8,86	+1,84%
Worb	8,74	8,94	9,36	+4,70%
Zollikofen	8,94	8,55	8,95	+4,68%
Moyenne	8,74	8,88	8,82	-0,64%
Emmental/Haute-Argovie				
Aarwangen	8,13	8,80	8,60	-2,27%
Berthoud	8,79	8,98	9,21	+2,56%
Haut-Emmental	7,96	8,58	7,93	-7,58%
Herzogenbuchsee	8,83	9,22	8,31	-9,87%
Hindelbank	8,15	8,54	7,45	-12,76%
Langenthal	9,48	9,38	9,47	+0,96%
Langnau	9,04	9,63	8,92	-7,37%
Niederbipp	8,82	8,82	8,69	-1,47%
Niederönz	8,62	8,27	8,68	+4,96%
Oberes Langetental	7,64	9,14	8,83	-3,39%
Oesch-Emme	8,47	7,65	7,52	-1,70%
Roggwil	8,37	8,63	8,31	-3,71%
Rüdtligen-Alchenflüh	8,94	8,49	8,46	-0,35%
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	8,56	8,78	8,12	-7,52%
Untere Emme	8,17	7,85	8,46	+7,77%
Moyenne	8,53	8,72	8,46	-2,91%
Oberland				
Frutigen	8,23	8,26	8,51	+3,03%

⁷⁷ Durée moyenne d'octroi de l'aide sociale par personne, en mois

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015
Haut-Simmental	8,23	7,38	7,95	+7,72%
Heimberg	8,56	8,76	8,81	+0,57%
Interlaken/Jungfrau	8,51	8,75	8,53	-2,51%
Oberhasli	6,99	7,69	7,99	+3,90%
Oberhofen	8,66	9,35	9,36	+0,11%
Pays de Gessenay	7,94	7,92	7,81	-1,39%
Sigriswil	8,36	8,86	8,77	-1,02%
Spiez	9,12	9,17	8,84	-3,60%
Thoune	9,26	9,04	8,92	-1,33%
Uetendorf	8,35	8,79	8,21	-6,60%
Wattenwil	7,76	8,45	8,78	+3,91%
Zulg	8,55	8,63	8,72	+1,04%
Moyenne	8,35	8,54	8,55	+0,14%
Seeland				
Aarberg	8,08	7,53	8,08	+7,30%
Bienne	9,72	9,95	9,77	-1,81%
Brügg	9,10	9,65	9,44	-2,18%
Büren	8,10	8,09	7,78	-3,83%
Cerlier	8,44	7,95	8,25	+3,77%
Ipsach	8,32	8,32	8,22	-1,20%
Longeau	9,56	9,20	9,25	+0,54%
Lyss	9,32	9,26	8,81	-4,86%
Nidau	8,78	9,49	9,34	-1,58%
Orpond	8,96	9,22	8,53	-7,48%
Perles	10,18	9,67	8,35	-13,65%
Schüpfen	8,53	7,98	8,47	+6,14%
Moyenne	8,92	8,86	8,69	-1,90%
Canton⁷⁸	9,1	9,2	9,1	-1,08%

7.7 Taux de couverture

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)
Jura bernois				
Centre Orval	90,08%	84,38%	85,83%	+1,45
Courtelary	82,94%	83,98%	84,23%	+0,25
La Neuveville	76,87%	83,48%	87,39%	+3,91
Prévôté	78,13%	81,84%	85,91%	+4,07
Saint-Imier	80,53%	81,68%	85,17%	+3,49
Tavannes	83,01%	83,33%	85,61%	+2,28
Tramelan	82,24%	82,30%	85,24%	+2,94
Moyenne	81,97%	83,00%	85,63%	+2,63
Berne-Mittelland				
Belp	68,46%	75,06%	73,48%	-1,58
Berne	85,98%	83,99%	81,00%	-2,99
Bolligen	77,73%	80,36%	81,73%	+1,37
Ittigen	82,95%	81,36%	81,85%	+0,49
Jegenstorf	71,48%	72,18%	74,94%	+2,76
Köniz	71,44%	75,62%	74,82%	-0,80
Konolfingen	74,60%	77,57%	78,72%	+1,15
Laupen	77,43%	77,27%	77,79%	+0,52
Münchenbuchsee	81,13%	83,13%	80,85%	-2,28

⁷⁸ Le total cantonal ne comprend pas de doubles comptages, contrairement aux résultats des régions administratives. C'est pourquoi il ne correspond pas exactement à la moyenne de ces dernières.

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)
Münsingen	82,15%	72,84%	71,86%	-0,98
Muri	73,33%	73,97%	74,10%	+0,13
Oberdiessbach	63,08%	77,26%	77,80%	+0,54
Ostermundigen	73,47%	77,91%	76,93%	-0,98
Riggisberg	75,57%	76,98%	86,79%	+9,81
Schwarzenburg	70,03%	75,60%	75,36%	-0,24
Stettlen-Vechigen	81,36%	79,35%	76,15%	-3,20
Urtenen-Schönbühl	75,62%	75,90%	69,61%	-6,29
Wichtrach	73,66%	74,94%	77,03%	+2,09
Wohlen	80,26%	81,87%	76,84%	-5,03
Worb	77,81%	79,31%	79,18%	-0,13
Zollikofen	74,97%	78,12%	75,19%	-2,93
Moyenne	75,83%	77,65%	77,24%	-0,41
Emmental/Haute-Argovie				
Aarwangen	80,74%	82,01%	82,76%	+0,75
Berthoud	79,63%	78,67%	79,55%	+0,88
Haut-Emmental	71,04%	73,58%	75,34%	+1,76
Herzogenbuchsee	71,94%	78,61%	79,93%	+1,32
Hindelbank	70,27%	70,79%	73,28%	+2,49
Langenthal	71,23%	75,73%	78,76%	+3,03
Langnau	73,54%	78,11%	79,61%	+1,50
Niederbipp	78,99%	82,41%	76,61%	-5,80
Niederönz	70,34%	76,45%	75,43%	-1,02
Oberes Langetental	86,12%	80,39%	83,18%	+2,79
Oesch-Emme	73,12%	80,44%	80,98%	+0,54
Roggwil	81,67%	81,63%	80,40%	-1,23
Rüdtligen-Alchenflüh	77,89%	79,88%	84,61%	+4,73
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	70,50%	74,74%	75,09%	+0,35
Untere Emme	76,42%	85,00%	76,88%	-8,12
Moyenne	75,56%	78,56%	78,83	+0,27
Oberland				
Frutigen	81,75%	80,64%	78,15%	-2,49
Haut-Simmental	74,31%	80,58%	83,72%	+3,14
Heimberg	77,23%	77,19%	80,64%	+3,45
Interlaken/Jungfrau	74,98%	77,66%	79,93%	+2,27
Oberhasli	67,68%	71,11%	79,49%	+8,38
Oberhofen	74,28%	76,53%	79,16%	+2,63
Pays de Gessenay	63,21%	69,87%	73,89%	+4,02
Sigriswil	86,31%	78,93%	80,76%	+1,83
Spiez	68,83%	76,52%	72,33%	-4,19
Thoune	71,52%	75,10%	77,26%	+2,16
Uetendorf	75,29%	75,03%	77,13%	+2,10
Wattenwil	75,72%	77,93%	79,13%	+1,20
Zulg	74,05%	73,61%	78,59%	+4,98
Moyenne	74,24%	76,21%	78,48	+2,27
Seeland				
Aarberg	68,58%	67,26%	70,53%	+3,27
Bienne	83,69%	84,05%	84,65%	+0,60
Brügg	78,26%	81,89%	84,25%	+2,36
Büren	81,75%	79,42%	82,93%	+3,51
Cerlier	72,87%	81,75%	77,10%	-4,65
Ipsach	71,54%	74,36%	78,38%	+4,02
Longeau	85,56%	82,17%	81,62%	-0,55

Région administrative / Service social	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015 (points)
Lyss	79,82%	79,58%	80,27%	+0,69
Nidau	81,44%	82,46%	82,81%	+0,35
Orpond	82,88%	81,20%	79,34%	-1,86
Perles	84,12%	84,96%	80,52%	-4,44
Schüpfen	75,65%	76,07%	76,44%	+0,37
Moyenne	78,85%	79,60%	79,90	+0,3
Canton⁷⁹	78%	80%	80%	--

7.8 Dossiers clos

Région administrative / Service social	2013 ⁸⁰	2014 ⁸⁰	2015 ⁸⁰	Evolution 2014-2015 (points)
Jura bernois				
Centre Orval	14,85%	11,03%	13,84%	+2,81
Courtelary	29,37%	26,10%	30,42%	+4,32
La Neuveville	18,45%	17,65%	23,57%	+5,92
Prévôté	20,69%	15,85%	19,37%	+3,52
Saint-Imier	15,37%	17,59%	20,22%	+2,63
Tavannes	17,16%	20,41%	25,77%	+5,36
Tramelan	15,85%	24,19%	22,94%	-1,24
Moyenne	20,39%	19,38%	22,67%	+3,29
Berne-Mittelland				
Belp	24,11%	19,42%	21,69%	+2,27
Berne	18,81%	18,74%	22,37%	+3,62
Bolligen	35,97%	25,71%	22,42%	-3,29
Ittigen	19,10%	22,03%	19,44%	-2,59
Jegenstorf	22,05%	27,80%	39,94%	+12,15
Köniz	23,17%	18,56%	19,85%	+1,29
Konolfingen	23,95%	23,32%	25,79%	+2,47
Laupen	26,59%	21,08%	27,27%	+6,20
Münchenbuchsee	23,15%	24,59%	22,76%	-1,82
Münsingen	21,98%	28,30%	20,80%	-7,51
Muri	14,07%	20,83%	26,05%	+5,21
Oberdiessbach	20,19%	29,11%	31,00%	+1,89
Ostermundigen	22,32%	23,11%	21,31%	-1,80
Riggisberg	27,11%	22,82%	34,44%	+11,62
Schwarzenburg	22,05%	18,84%	25,27%	+6,43
Stettlen-Vechigen	20,50%	30,00%	21,02%	-8,98
Urtenen-Schönbühl	23,43%	19,05%	16,04%	-3,01
Wichtrach	30,00%	26,67%	19,75%	-6,91
Wohlen	22,03%	20,23%	23,68%	+3,46
Worb	18,23%	18,95%	22,67%	+3,73
Zollikofen	17,11%	17,94%	25,04%	+7,09
Moyenne	20,91%	20,61%	22,70%	+2,09
Emmental/Haute-Argovie				
Aarwangen	27,17%	26,31%	23,04%	-3,26
Berthoud	19,20%	23,78%	22,61%	-1,17
Haut-Emmental	37,79%	23,33%	27,03%	+3,70
Herzogenbuchsee	22,77%	24,77%	30,70%	+5,93

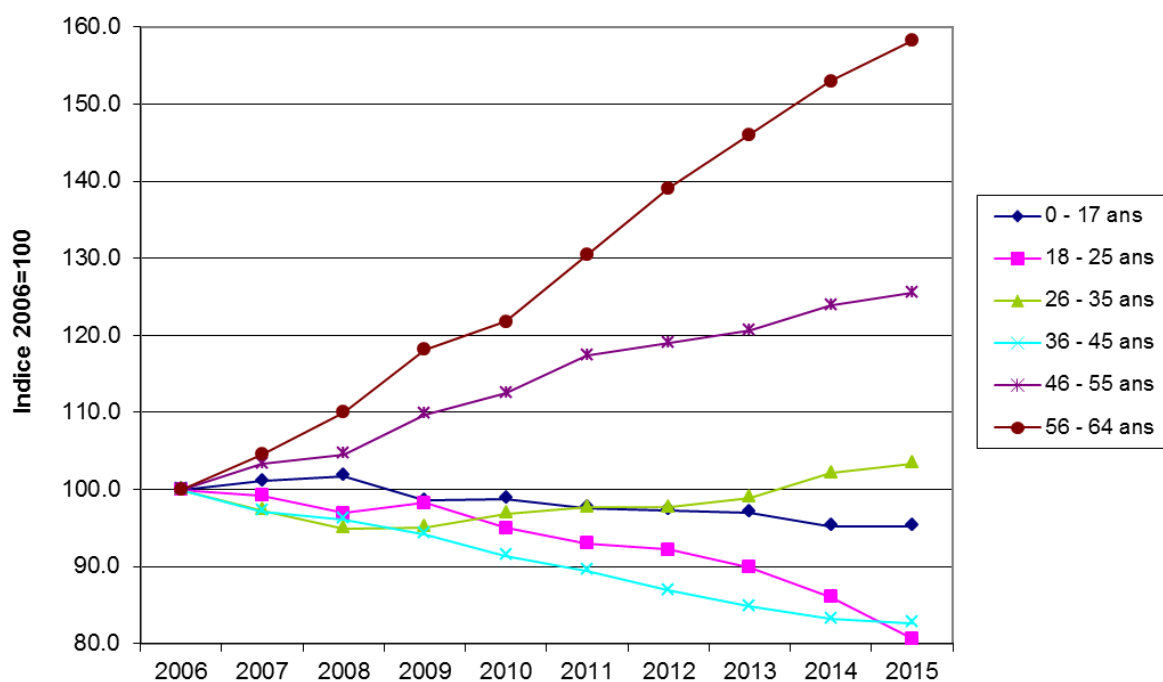
⁷⁹ Le total cantonal ne comprend pas de doubles comptages, contrairement aux résultats des régions administratives. C'est pourquoi il ne correspond pas exactement à la moyenne de ces dernières.

⁸⁰ Nombre de bénéficiaires faisant partie des dossiers clos par rapport au total des personnes soutenues

Région administrative / Service social	2013 ⁸⁰	2014 ⁸⁰	2015 ⁸⁰	Evolution 2014-2015 (points)
Hindelbank	23,48%	29,63%	29,60%	-0,03
Langenthal	15,87%	23,26%	19,04%	-4,21
Langnau	26,22%	22,32%	19,27%	-3,06
Niederbipp	25,49%	25,24%	21,72%	-3,51
Niederönz	27,68%	28,70%	25,19%	-3,50
Oberes Langetental	28,21%	31,72%	25,00%	-6,72
Oesch-Emme	30,15%	30,37%	26,84%	-3,52
Roggwil	22,53%	26,10%	30,36%	+4,25
Rüdtligen-Alchenflüh	19,34%	22,83%	32,25%	+9,42
Trachselwald (Sumiswald/Huttwil)	25,25%	25,86%	30,11%	+4,26
Untere Emme	21,08%	29,20%	18,84%	-10,36
Moyenne	23,23%	25,12%	24,32%	-0,8
Oberland				
Frutigen	26,30%	24,06%	28,89%	+4,82
Haut-Simmental	35,29%	37,19%	25,44%	-11,75
Heimberg	21,88%	21,48%	26,17%	+4,70
Interlaken/Jungfrau	26,38%	26,57%	28,13%	+1,56
Oberhasli	30,64%	34,71%	28,31%	-6,39
Oberhofen	33,67%	23,33%	25,88%	+2,54
Pays de Gessenay	27,27%	30,26%	37,65%	+7,39
Sigriswil	20,39%	31,00%	28,87%	-2,13
Spiez	18,89%	26,84%	24,02%	-2,82
Thoune	21,38%	24,55%	22,68%	-1,87
Uetendorf	28,49%	20,85%	28,61%	+7,76
Wattenwil	28,78%	25,89%	25,08%	-0,81
Zulg	25,15%	27,18%	27,72%	+0,55
Moyenne	24,31%	25,78%	25,87%	+0,09
Seeland				
Aarberg	27,64%	34,03%	32,14%	-1,89
Bienne	17,00%	17,90%	16,41%	-1,49
Brügg	21,22%	16,55%	20,96%	+4,41
Büren	31,63%	21,01%	34,62%	+13,61
Cerlier	28,57%	26,99%	33,77%	+6,78
Ipsach	16,58%	29,91%	28,02%	-1,89
Longeau	20,45%	19,22%	24,70%	+5,48
Lyss	18,87%	23,24%	26,04%	+2,80
Nidau	20,99%	20,42%	20,35%	-0,07
Orpond	22,35%	22,45%	26,97%	+4,52
Perles	9,39%	19,65%	26,72%	+7,06
Schüpfen	27,88%	22,87%	28,80%	+5,93
Moyenne	18,92%	19,72%	20,57%	+0,85
Canton⁸¹	18%	19%	20%	+1

⁸¹ Le total cantonal ne comprend pas de doubles comptages, contrairement aux résultats des régions administratives. C'est pourquoi il ne correspond pas exactement à la moyenne de ces dernières.

7.9 Bénéficiaires de l'aide sociale selon la classe d'âge : évolution 2006-2015



7.10 Besoin brut et besoin net selon la structure d'assistance⁸²

	Nombre	Besoin brut		Besoin net	
		Médiane (CHF)	Moyenne (CHF)	Médiane (CHF)	Moyenne (CHF)
Dossiers concernant 1 personne	14 206	1 867	1 896	1 680	1 682
vivant seule	9 436	2 026	2 082	1 889	1 866
ne vivant pas seule	4 770	1 415	1 527	1 248	1 319
Familles monoparentales	4 156	3 126	3 256	2 195	2 259
avec 1 enfant	2 358	2 854	2 927	2 042	2 070
avec 2 enfants	1 324	3 423	3 517	2 318	2 372
avec 3 enfants ou plus	474	4 025	4 159	2 918	2 880
Couples avec enfants	2 084	4 017	4 124	2 890	2 810
avec 1 enfant	685	3 458	3 555	2 543	2 455
avec 2 enfants	767	4 027	4 125	2 896	2 793
avec 3 enfants ou plus	632	4 670	4 738	3 442	3 218
Couples sans enfants	1 124	2 893	2 956	2 295	2 221
Autres	22	1 137	1 715	949	1 147
Total des ménages privés	21 592	2 161	2 428	1 843	1 928

Dossiers ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages et sans les prestations de type aide sociale ponctuelle sans budget. Seuls les dossiers avec un besoin net positif sont pris en compte.

Les suppléments minimaux d'intégration ainsi que les suppléments d'intégration pour les personnes sans activité lucrative sont intégrés dans le besoin brut lorsque ces variables sont disponibles,

⁸² Source : Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale dans le canton de Berne, 2015